

PRECIA S.A. RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2016

Message de la Présidente

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'année 2016 a tenu ses promesses, en croissance interne aussi bien qu'en développement à l'international.

Six nouvelles entités sont venues renforcer notre implantation : en France (Epona), en Angleterre (Rowecon), en Pologne (Kaspo Lab), en Nouvelle Zélande (Weighpac) et en Australie (Brisweigh). Nous avons fait aussi nos premiers pas sur le continent américain, dans le Kansas, avec le rachat de J&S Weighing Solutions et, en début d'année 2017, nous avons poursuivi en Afrique de l'Ouest avec l'acquisition de la société CAPI installée en Côte d'Ivoire depuis 35 ans.

Je souhaite la bienvenue à tous les femmes et les hommes qui nous ont donc rejoints.

Je suis sûre qu'ils trouveront dans notre Groupe une équipe de collaborateurs passionnés par leur métier et heureux de travailler ensemble pour faire rayonner notre savoir-faire partout dans le monde.

A ce jour nous comptons 17 filiales à l'étranger.

Cette dimension internationale équilibre les risques, ouvre de nouvelles opportunités et assure la pérennité de notre Groupe.

La zone Asie Pacifique, et notre filiale Indienne en particulier, ont connu une croissance remarquable.

PRECIA MOLEN SERVICE continue son développement en France avec succès et participe de façon toujours plus importante à la rentabilité du Groupe.

Notre volonté constante d'innovation se traduit cette année encore par la sortie de nouveaux produits dont le nouvel indicateur électronique « i25 TOUCH », entièrement conçu par nos services Marketing et Recherche & Développement et fabriqué dans nos ateliers à Privas. Il va donner une dimension nouvelle à notre métier au travers d'une interface homme machine totalement repensée et de multiples possibilités de communication. Un objet connecté parfaitement intégré au concept industrie 4.0.

Certes, notre Groupe compte aujourd'hui plus de 1 000 personnes, mais je tiens à ce que nous gardions notre souplesse et notre identité d'entreprise familiale et humaine. Je profite de ces lignes pour remercier les Cadres du Groupe et tous les hommes et les femmes de PRECIA MOLEN, en France et dans le reste du monde. Ils sont les premiers acteurs de notre succès par leur engagement et leur culture de la satisfaction client.

Merci aussi à nos actionnaires pour leur confiance et leur fidélité.

Notre croissance, assise sur des bases solides et associée à la qualité et à la compétitivité de nos offres sur des marchés porteurs, et la forte implication de nos équipes, nous conduisent à viser une poursuite d'expansion en 2017 et à avoir confiance dans la capacité du Groupe à inscrire cette dynamique positive dans la durée.

Anne-Marie ESCHARAVIL

Présidente du Conseil de Surveillance

Sommaire

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

- 4 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale du 28 juin 2017
- 16 Résultats de PRECIA S.A. au cours des cinq derniers exercices
- 17 Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2017

GROUPE PRECIA MOLEN COMPTES CONSOLIDÉS

- 20 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 21 Compte de résultat consolidé
- 21 Tableau du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 22 Bilan consolidé au 31 décembre 2016
- 23 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 23 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 24 Annexe aux comptes consolidés

GROUPE PRECIA MOLEN COMPTES SOCIAUX

- 38 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- 39 Bilan au 31 décembre 2016
- 41 Compte de résultat de l'exercice
- 42 Annexe aux comptes sociaux

AUTRES INFORMATIONS

- 54 Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- 57 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 60 Evolution du cours de l'action

Rapport de gestion du Directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

1. CONJONCTURE DU GROUPE

Au cours de l'année 2016, l'économie mondiale en général et européenne en particulier sont restées sur des niveaux de croissance faible quoiqu'en légère progression. Les facteurs de risques restent toutefois nombreux avec en particulier le Brexit et la nouvelle présidence américaine. L'Europe a bénéficié d'une croissance faible mais stable dont le Groupe a profité à l'exception du Royaume-Uni. En Asie-Pacifique, la forte dynamique de l'Inde constitue l'une des forces du Groupe et de nouvelles opportunités s'ouvrent en Asie du Sud-Est et sur la zone Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande). En Amérique du Sud, la timide reprise de l'économie au Brésil nous permet d'envisager une progression car les opportunités pour le Groupe sont là. Enfin, la confirmation d'un niveau de l'euro plus concurrentiel nous a permis de gagner en compétitivité, essentielle pour nos marchés à l'exportation.

Les industriels du monde entier ont toujours des besoins en matière de solutions de pesage et le Groupe PRECIA MOLEN reste un acteur très important dans ce domaine. En ce sens, poursuivant sa stratégie d'expansion internationale tout en restant présent sur ses marchés historiques, le Groupe a eu l'opportunité de réaliser six opérations de croissance externe en 2016. Ces évolutions de périmètre vous sont décrites en paragraphe 5.1. Ces différentes opportunités nous permettent de nous renforcer sur nos métiers et zones historiques (le service en France avec Epona), d'acquérir des clientèles sur nos métiers classiques sur de nouvelles zones (la vente et service avec Weighpac (NZ) et Brisweigh (AU)), de débiter une présence sur de nouveaux territoires (J&S Weighing Solution (US)) ou encore de pénétrer de nouveaux marchés sur des pays où nous sommes déjà implantés (le pesage dynamique au Royaume-Uni (Rowecon) et le laboratoire de métrologie légale en Pologne (Kaspo)). Cette diversification a été complétée début 2016 par la création de PRECIA MOLEN Asia Pacifique (Malaisie) et l'acquisition en 2017 du leader du pesage en Afrique de l'Ouest (CAPI).

2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2016

2.1 Groupe PRECIA MOLEN

En 2016, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe PRECIA MOLEN s'élève à 109,7 M€ contre 105,3 M€ en 2015, ce qui représente une hausse de 4,1 %. À périmètre et taux de change constants, la hausse est de 3,1 %, l'écart s'expliquant principalement par les intégrations d'Epona, Weighpac, Kaspo et Rowecon.

Le Groupe a réalisé 66 % de son chiffre d'affaires en France, 24 % dans le reste de l'Union Européenne et 9 % dans le reste du monde.

2.2. PRECIA S.A., société mère

En 2016, le chiffre d'affaires de PRECIA S.A. est de 45,5 M€, contre 44,5 M€ en 2015, soit une progression de 2,2 %.

3. RÉSULTATS

3.1 Groupe PRECIA MOLEN

Le résultat consolidé du Groupe PRECIA MOLEN s'élève à 5 717 K€ contre 5 285 K€ en 2015.

Ce résultat se détaille comme suit :

en K€	2016	2015
Résultat opérationnel	9 115	8 636
Coût de l'endettement financier net.	271	(87)
Charge d'impôt.	(3 388)	(3 042)
Part des intérêts minoritaires	281	222
RÉSULTAT CONSOLIDÉ part du Groupe	5 717	5 285
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)	10,4	9,5

Le résultat opérationnel est de 9 115 K€ contre 8 636 K€ en 2015 ; il augmente donc de 5,5 % par rapport à l'an dernier et il représente 8,3 % du chiffre d'affaires, contre 8,2 % en 2015.

Le résultat consolidé part du Groupe est de 5 717 K€ contre 5 285 K€ en 2015 ; il s'inscrit en hausse de 8,2 % par rapport à l'an dernier et il représente 5,2 % du chiffre d'affaires (5,0 % en 2015).

Le résultat par action passe de 9,51 euros à 10,39 euros en 2016.

L'endettement à long terme est de 8,3 M€, contre 6,9 M€ à fin 2015. Il inclut le retraitement des locations financières pour 0,05 M€.

À court terme, la trésorerie nette au 31/12/2016 est de 24,5 M€ contre 28,4 M€ fin 2015.

À la suite d'une dégradation du BFR (+1,2 M€), la trésorerie nette de dettes atteint ainsi 24,5 M€, en diminution de 3,9 M€ du fait d'investissements importants (10,7 M€ de croissances externes et acquisitions d'immobilisations) et d'un versement de dividendes à hauteur de 1,3 M€.

3.2 PRECIA S.A.

En 2016, PRECIA S.A. enregistre les résultats suivants :

en K€	2016	2015
Résultat d'exploitation	1 963	1 814
Résultat financier	3 817	3 990
Résultat exceptionnel	(203)	(187)
Impôt sur les bénéfices	249	174
RÉSULTAT NET	5 327	5 443

Le résultat d'exploitation de PRECIA S.A. s'inscrit en hausse de 8,2 % par rapport à 2015 ; il représente 4,3 % du chiffre d'affaires, contre 4,1 % l'an dernier.

Le résultat net est de 5 327 K€ contre 5 443 K€ en 2015, un niveau stable ; il représente 11,7 % du chiffre d'affaires contre 12,2 % l'an dernier. Ce résultat net inclut toujours un fort niveau de dividendes distribués par PRECIA MOLEN Service, PRECIA MOLEN Nerderlandes et PRECIA MOLEN India.

L'endettement à moyen terme est de 7,4 M€, à comparer à 6,2 M€ fin 2015. Le ratio dettes/fonds propres est de 17,6 % contre 16,2 % à fin 2015. Les principaux financements du Groupe en 2016 ont été souscrits directement par PRECIA S.A. auprès de ses banques.

3.3. Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices nets comptables à la distribution d'un dividende de 2,20 € par action, et de porter le solde à la réserve facultative.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les dividendes versés au titre des trois derniers exercices (abattement 40 %) :

COÛT TOTAL

au titre de 2015 :	2,10 € par action	1 156 K€
au titre de 2014 :	1,80 € par action	1 005 K€
au titre de 2013 :	1,80 € par action	1 005 K€

4. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. FILIALES

5.1 Évolution du périmètre du Groupe

En janvier 2016, le Groupe a procédé à la création de la société PRECIA MOLEN Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

En avril 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale Precia Poslka S.r.o, a procédé à l'acquisition de la Kaspo Lab Sp z o.o., un laboratoire de métrologie et prestataire de service, situé à Gdansk en Pologne.

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de la société Weighpac Ltd (NZ), distributeur et fournisseur de services d'équipements et solutions de pesage pour le nord de la Nouvelle-Zélande (Hamilton).

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN UK Ltd, a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, fabricant et fournisseur de biens et services dans le domaine du pesage dynamique, principalement pour les carrières et les cimenteries sur le marché britannique.

En juillet 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de la société EPONA SAS, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée au nord de Lyon.

En août 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Inc. et sous-filiale J&S Weighing Solution Llc, créées à cette occasion, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société J&S Scales Inc., basée à Sabetha (Kansas – USA) et spécialisée dans la fabrication et vente de balances de circuit de moyenne taille.

En décembre 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société Brisweigh Pty Ltd, basée à Brisbane.

Rapport de gestion du Directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

5.2 Participations au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, PRECIA S.A. détenait des participations directes dans les sociétés suivantes :

5.2.1 Filiales

France :

PRECIA MOLEN Service 99,99 %

International :

MOLEN NL 100 %

PRECIA MOLEN UK 100 %

MOLEN Belgium 100 %

PRECIA Polska 100 %

PRECIA CZ 100 %

PRECIA MOLEN India 75 %

PRECIA MOLEN Maroc 60 %

PRECIA MOLEN Scandinavia 98 %

PRECIA MOLEN Ro 100 %

PRECIA MOLEN Australia 100 %

PRECIA MOLEN do Brasil 100 %

PRECIA MOLEN Ireland 40 %

PRECIA MOLEN Asia Pacific 100 %

Weighpac 80 %

PRECIA MOLEN Inc 100 %

5.2.2 Participations

International :

BACSA SA 19 %

PRECIA MOLEN NEDERLAND BV est détenue à 100 % de manière indirecte via MOLEN NL BV.

Le Groupe est organisé de la façon suivante :

1) Le pôle industriel et commercial PRECIA France, consacré à la conception, la fabrication et la vente d'équipements et de solutions de pesage, qui regroupe les deux usines situées à PRIVAS et VEYRAS (ARDECHE), ainsi qu'un site d'études informatiques à WOIPPY, près de Metz (Moselle).

2) Le pôle service avec PRECIA MOLEN Service consacré à :

- a. L'installation de matériels neufs pour le compte de PRECIA S.A.
- b. L'entretien, les contrats de maintenance et la réparation de matériels de pesage de toute marque, et
- c. La vérification périodique obligatoire des équipements utilisés pour le commerce.

PRECIA MOLEN SERVICE a réalisé un chiffre d'affaires de 44,5 M€ en 2016 contre 44,3 M€ en 2015, soit une hausse de 2,8 %. Au cours de l'exercice, la société a acquis puis absorbé (par fusion absorption au 1er juillet 2016) la société Epona. En 2015, la société avait acquis puis absorbé les sociétés Le Barbier SAS, Etablissement Le Barbier SAS, PSD SAS et Pesage Vial SAS (Sociétés Le Barbier). Le bénéfice net de PRECIA MOLEN Service est de 3 084 K€, soit 6,9 % du chiffre d'affaires.

3) Le pôle international correspond aux implantations commerciales du Groupe dans l'Union Européenne (Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, Pologne, République Tchèque et Roumanie) et dans le reste du Monde (Brésil, Australie, Nouvelle-Zélande, Scandinavie, Maroc, Inde, Malaisie et Etats-Unis). En 2016, le chiffre d'affaires consolidé cumulé de ces différentes entités a été de 36,8 M€, en hausse de 11,9 % par rapport à l'année précédente. Ces entités contribuent pour 29 % au résultat opérationnel consolidé, contre 27 % en 2015.

6. INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Investissements

Le Groupe PRECIA MOLEN a réalisé en 2016 les investissements suivants (hors entrées de périmètre) :

Acquisitions	en K€
Goodwill	-
Immobilisations incorporelles	447
Immobilisations corporelles	5 936
Actifs financiers	276
TOTAL	6 659

PRECIA S.A. a réalisé les investissements suivants :

Acquisitions	en K€
Immobilisations incorporelles	373
Immobilisations corporelles.....	537
Immobilisations financières.....	5 915
TOTAL	6 825

6.2 Recherche-développement

La recherche-développement représente 1,3 % du chiffre d'affaires consolidé et 3,1 % du chiffre d'affaires produits de PRECIA S.A..

Les programmes de R&D ont été principalement consacrés :

- à la mise au point d'une nouvelle version d'un indicateur électronique de pesage industriel programmable et d'un indicateur électronique de pesage à usage général,
- à l'intégration d'innovations mécaniques, électroniques ou logicielles ponctuelles dans différents produits, et
- au développement et à l'amélioration de solutions-métiers.

Au titre de 2016, aucune dépense n'est immobilisée.

7. EVÈNEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS L'ARRÊTÉ DES COMPTES DU 31/12/2016

En janvier 2017, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de CAPI SA et CAPI-BF, sociétés spécialisées dans la vente et le service d'instruments de pesage basées à Abidjan (CI) et Ouagadougou (BF), dont le chiffre d'affaires total atteint 4,0 M€.

En avril 2017, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de 3P Entreprise, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée à l'Est de Lyon et dont le chiffre d'affaires total atteint 0,4 M€.

8. RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIONS SOCIALES

8.1 Emploi

Les salariés du Groupe PRECIA sont majoritairement basés en Europe (87 %) et plus particulièrement en France (65 %). Les salariés basés hors d'Europe représentent 13 % des effectifs.

ENTITÉ	TOTAL 2016
PRECIA S.A.	265
PRECIA MOLEN SERVICE	384
PRECIA MOLEN India	86
PRECIA MOLEN BV	56
PRECIA MOLEN UK	55
PRECIA MOLEN Belgium	29
PRECIA MOLEN Ireland	28
PRECIA MOLEN Maroc	19
KASPO LAB	19
PRECIA MOLEN Polska	14
PRECIA MOLEN Asia Pacific	7
PRECIA MOLEN Australia	7
PRECIA MOLEN Scandinavia	7
ROWECON	5
PRECIA MOLEN Brazil	4
WEIGHTPAC	4
J&S WEIGHING SOLUTIONS	4
PRECIA MOLEN CZ	3
PRECIA MOLEN Ro	0
TOTAL	996

Rapport de gestion du Directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

Le Groupe PRECIA est composé à 16 % de femmes et 84 % d'hommes.

ENTITÉ	F	H
PRECIA S.A.	46	219
PRECIA MOLEN SERVICE	61	323
PRECIA MOLEN India	2	84
PRECIA MOLEN BV	7	49
PRECIA MOLEN UK	16	39
PRECIA MOLEN Belgium	4	25
PRECIA MOLEN Ireland	3	25
PRECIA MOLEN Maroc	-	19
KASPO LAB	8	11
PRECIA MOLEN Polska	3	11
PRECIA MOLEN Asia Pacific	2	5
PRECIA MOLEN Australasia	-	7
PRECIA MOLEN Scandinavia	-	7
ROWECON	1	4
PRECIA MOLEN Brazil	1	3
WEIGHPAC	-	4
J&S WEIGHING SOLUTIONS	1	3
PRECIA MOLEN CZ	-	3
PRECIA MOLEN Ro	-	-
TOTAL	155	841

ENTITÉ	<26 ans	26 à 45 ans	>45 ans
PRECIA S.A.	12	99	154
PRECIA MOLEN SERVICE	19	195	170
PRECIA MOLEN India	20	60	6
PRECIA MOLEN BV	2	13	41
PRECIA MOLEN UK	2	13	40
PRECIA MOLEN Belgium	1	12	16
PRECIA MOLEN Ireland	4	13	11
PRECIA MOLEN Maroc	1	15	3
KASPO LAB	-	18	1
PRECIA MOLEN Polska	-	12	2
PRECIA MOLEN Asia Pacific	-	7	-
PRECIA MOLEN Australasia	-	3	4
PRECIA MOLEN Scandinavia	2	2	3
ROWECON	1	-	4
PRECIA MOLEN Brazil	1	2	1
WEIGHPAC	-	3	1
J&S WEIGHING SOLUTIONS	1	1	2
PRECIA MOLEN CZ	-	2	1
PRECIA MOLEN Ro	-	-	-
TOTAL	66	470	460

À l'échelle du Groupe PRECIA, les entrées de personnel sur la période ont été de 170 personnes principalement en France (90 sur 170). Ces entrées de personnel correspondent à des embauches directes dans des structures existantes. L'intégration de nouvelles entreprises et filiales au sein du Groupe PRECIA MOLEN entraîne l'intégration de 46 personnes supplémentaires sur l'année 2016.

10 licenciements ont été constatés au cours de l'année.

Pour l'année 2016, la somme des rémunérations dans le Groupe PRECIA MOLEN s'élève à 47 801 K€. Ce montant intègre la masse salariale ainsi que les dispositifs intéressant les salariés à la marche de l'entreprise.

La masse salariale de la société PRECIA S.A. pour 2016 se monte à 14 499 K€ contre 13 915 K€ en 2015.

8.2 Organisation du temps de travail

L'organisation du travail dans le Groupe PRECIA vise à mettre en place une organisation industrielle et commerciale performante, compétitive et réactive tout en respectant les attentes du personnel et la réglementation en vigueur.

L'organisation du temps de travail peut donc être évolutive selon les contraintes de production et de marché, et adaptée aux exigences réglementaires locales.

L'absentéisme reste une question essentielle pour le Groupe PRECIA en ce qu'il peut désorganiser les plannings de production et de prestation de service et ainsi notre qualité de service à nos clients.

L'absentéisme à l'échelle du Groupe PRECIA s'élève à environ 7,6 jours par personne et par an.

8.3 Relations sociales

Les sociétés du Groupe PRECIA MOLEN s'attachent à entretenir les relations avec les personnels et leurs instances représentatives, conformément aux exigences locales, et s'engagent à respecter l'ensemble des procédures obligatoires en matière d'information du personnel et de ses représentants.

Les différents axes de réflexion et de négociation menés au cours de l'année écoulée ont porté sur les éléments de rémunération fixes, variables, collectifs et individuels, mais aussi les conditions d'hygiène et de sécurité, l'absentéisme, la pénibilité, l'égalité femmes-hommes.

Des accords collectifs ou plans d'action peuvent être conclus localement. Les accords collectifs ou plans d'actions actuellement valides portent sur la durée du temps de travail, l'égalité homme-femme, la participation et l'intéressement, les dispositifs PEE PERCO ou encore le contrat de génération. Pour l'année 2016, un accord a été conclu par PRECIA S.A à propos de l'indemnité kilométrique pour les salariés qui réalisent les trajets domicile-travail en vélo.

8.4 Santé et sécurité

En matière de sécurité et de santé au travail, le Groupe PRECIA met en œuvre l'organisation et les moyens permettant de proposer à ses salariés des conditions de travail et de sécurité adaptées. Des organisations et des moyens particuliers sont en place sur les implantations où les risques sont les plus importants (sites de production, sites clients nécessitant la certification MASE).

À ce titre les situations à risques sont identifiées, puis les moyens permettant de réduire ceux-ci sont mis en œuvre (moyens matériels, formations, consignes de travail).

Le Groupe PRECIA compte aussi de nombreux collaborateurs qui sont amenés à se déplacer régulièrement sur les sites de ses clients. À cet égard, ces personnes peuvent bénéficier de formations sur la sécurité dans le cadre de ces interventions techniques.

Aucun accord collectif ne vient actuellement compléter cette organisation en matière de sécurité et de santé au travail.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont calculés à l'échelle du Groupe PRECIA. Ceux-ci concernent presque exclusivement les sociétés menant des activités de production et de service en France.

Taux de gravité	0,99
Taux de fréquence	25,04
Nombre de maladies professionnelles	2

Nb : Les données relatives au taux de gravité et taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail, ainsi que les données relatives aux maladies professionnelles ne sont consolidées que pour les sociétés PRECIA S.A. et PRECIA MOLEN Service. Les autres sociétés sont exclues du mode de calcul pour cette année car l'incertitude sur la donnée est trop importante.

8.5 Formation

Les actions de formation mises en œuvre portent sur la connaissance des produits PRECIA MOLEN, les techniques de management, l'utilisation des outils informatiques, les techniques de production industrielle ainsi que la sécurité et la santé au travail.

À l'échelle du Groupe, 11 098 heures de formation ont été dispensées en 2016.

8.6 Egalité de traitement

À l'issue de négociations avec les représentants du personnel, notamment au sujet de l'égalité femmes-hommes, différentes mesures concrètes ont été mises en œuvre et portent sur :

- le recrutement,
- l'égalité salariale et la promotion interne, et
- l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Par ailleurs, la société PRECIA S.A. est signataire de la Charte du Club Entreprise et Handicap Ardèche. Aucune action particulière n'a été mise en œuvre au cours de l'année. Néanmoins, la société PRECIA S.A. participe aux réunions de travail organisée par cette structure.

8.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Les aspects essentiels des droits des travailleurs sont basés sur les normes internationales les plus exigeantes telles que celles de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) qui servent de base pour les politiques locales de management des ressources humaines.

Rapport de gestion du directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

Dans ce sens, en 2016 le Groupe PRECIA MOLEN a travaillé sur la mise en place d'une charte commune à l'ensemble de ses sites et filiales et qui porte sur les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail avec un objectif de signature en 2017.

9. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

9.1 Politique générale en matière environnementale

Les sites de production sont à l'origine de l'essentiel des nuisances environnementales. La société mère PRECIA S.A regroupe les plus grosses installations de production du Groupe PRECIA MOLEN. La société PRECIA S.A adopte une démarche volontariste en matière de protection de l'environnement. La mise en œuvre des moyens permettant de répondre aux exigences légales et normes applicables, la mise en œuvre de procédures de contrôle efficaces et l'amélioration durable des performances grâce à des actions ciblées font partie des actions menées pour diminuer l'impact environnemental de la société.

Des moyens permettant de prévenir les risques environnementaux et les pollutions sont mis en œuvre. Ceux-ci sont d'ordre techniques (utilisation d'équipement de sécurité, intégration des mesures de contrôle du risque à la conception des équipements et installations, gestion d'une zone de regroupement et de sécurisation des déchets), organisationnels (visites de terrain, audits, actions d'amélioration) et humains (formations sécurité et environnement, sensibilisation au tri des déchets, communication de bonnes pratiques).

Les risques environnementaux liés aux activités de Groupe PRECIA sont concentrés dans les activités de production. Pour couvrir le coût de ces risques, les sites de production disposent d'une couverture d'assurance spécifique prenant en compte l'ensemble de ces activités.

9.2 Pollution et gestion des déchets

Dans le but de prévenir et réduire les rejets dans l'air, l'eau et les sols, une attention particulière est apportée aux équipements de captage des polluants (choix des équipements, planning d'entretien), à l'entretien des machines-outils et la mise en œuvre d'équipements plus respectueux de l'environnement.

Les émissions de déchets sont essentiellement générées par les activités de la société PRECIA S.A. (96 % des déchets de l'ensemble du Groupe) au sein de laquelle sont menées des activités de fabrication de produits. Pour cette société, les émissions de déchets ainsi que la part valorisée (poids) sont mesurées annuellement. Des efforts significatifs ont été réalisés ces dernières années afin d'atteindre un niveau élevé et stable de valorisation pour l'ensemble des déchets issus de l'activité de la société PRECIA S.A. (78 % en 2014, 82 % en 2015, 82 % en 2016).

Afin de maîtriser l'impact environnemental des matières consommées et des déchets générés par son activité, la société PRECIA S.A. centre ses efforts sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le stockage et l'utilisation de produits chimiques, ainsi que pour le tri et la valorisation des déchets.

La collecte des déchets est réalisée aux différents points de production, dans des contenants spécifiquement adaptés. Suivant leur nature, les déchets sont regroupés et orientés vers des filières de traitement adaptées et conformes à la réglementation applicable.

La société PRECIA S.A. apporte une attention particulière au choix des filières de traitement de déchets afin d'atteindre un niveau de valorisation élevé.

La société PRECIA S.A. cherche également à faire appel à des prestataires locaux pour la collecte, le traitement et la valorisation de certains types de déchets dans le but de réduire l'impact environnemental lié au transport.

Les déchets générés par les autres sociétés du Groupe PRECIA représentent 4 % des déchets de l'ensemble du Groupe.

Les principales nuisances (sonores et visuelles) sont rencontrées sur les sites de production de PRECIA S.A.. À ce titre, une attention particulière est apportée à ce sujet afin de limiter l'impact de l'activité industrielle sur la population locale et les parties prenantes présentes autour des lieux d'activités de la société. Des mesures techniques (isolation phonique) et organisationnelles (horaires de fonctionnement) sont en place dans le but d'atteindre cet objectif.

Le Groupe PRECIA MOLEN ne dispose pas de service de restauration d'entreprise et n'est donc pas directement concerné par la lutte contre le gaspillage alimentaire. Néanmoins, un nouveau produit a été développé permettant à ses clients de lutter contre le gaspillage alimentaire en effectuant une pesée sélective des déchets issus de la restauration collective.

NB : les données quantitatives liées aux déchets concernent uniquement trois des six entités consolidées sur le plan environnemental et pour lesquelles les données sont fiables pour l'année 2016 (PRECIA S.A., PRECIA MOLEN Service, PRECIA MOLEN NL).

9.3 Utilisation durable des ressources

La mise en œuvre de programmes destinés à permettre une utilisation durable des ressources est un axe de travail du Groupe PRECIA, car elle permet de concilier un ensemble d'objectifs variés et de grandes importances tel que le respect de l'environnement (global mais aussi local), la réduction des coûts et la fédération des équipes autour de projets structurants qui peuvent porter sur les matières premières et l'énergie.

Sur les sites de production, une attention particulière est par exemple apportée à la diminution des quantités de matières rebutées ainsi qu'à la quantité de déchets valorisés.

Consommation de ressources. . .	2016
Eau (m ³)	4 508
Electricité (Kwh).....	2 370 077
Carburant et Fuel (litres)	1 828 829
Gaz combustibles (kWh PCI)	1 103 804

Les consommations d'énergie sont principalement réalisées dans le cadre des activités des sociétés PRECIA S.A. et PRECIA MOLEN SERVICE (86 % de l'électricité, 93 % des Carburants et Fioul, 61 % du Gaz). Ces deux entités regroupent également 81 % de la consommation d'eau du Groupe.

Suite à l'audit énergétique réalisé en 2015 pour la société PRECIA S.A., des actions d'amélioration ont été mises en œuvre et portent notamment sur la récupération de chaleur issue du process industriel, la modification d'un système de chauffage et la reprogrammation de la gestion centralisée du système de chauffage et de climatisation.

Les activités du Groupe PRECIA MOLEN n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation des surfaces nécessaires à l'implantation de bâtiments administratifs ou de production. Dans ce cas, les règles d'urbanisme et de protection de l'environnement font partie des éléments de constitution et de cadrage des projets de construction.

9.4 Changement climatique

Les activités du Groupe PRECIA MOLEN ne sont pas exposées aux conséquences du changement climatique et n'impactent pas la biodiversité.

Néanmoins, le Groupe PRECIA MOLEN est attentif à ses émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci sont majoritairement liées à la production de chaleur (chauffage des bâtiments), au fonctionnement des équipements industriels et à l'utilisation du parc automobile des sociétés PRECIA S.A. et PRECIA MOLEN SERVICE. Les sources d'émissions sont entretenues et contrôlées périodiquement.

Un bilan des émissions de CO₂ est réalisé pour les seules activités du Groupe PRECIA MOLEN consolidées au niveau environnemental (voir chapitre 2). Ceci concerne donc les activités menées en France, au Pays-Bas, au Royaume-Unis, en Inde et au Maroc.

Consommation de ressources. . .	2016
Emissions de CO ₂ (tonnes)	5 142

Calculées selon la méthode de Bilan Carbone® Scope 1 & 2

NB : Les fuites de fluides frigorigènes ne sont pas prises en compte par manque d'information.

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

10.1 Impact territorial, économique et social de l'activité : Le Groupe et son tissu social

Au sein du Groupe PRECIA, la société PRECIA S.A. soutient les valeurs du sport comme l'esprit d'équipe et la solidarité, la réactivité et la technique, mais aussi l'effort et la récompense.

Ce soutien est illustré par son implication effective dans différentes épreuves sportives locales, telles que la course cyclo-sportive l'Ardéchoise.

La société PRECIA S.A. soutient également le cinéma et le théâtre de Privas et partage les valeurs communes qui existent entre la société et le cinéma local : créativité, proximité et ouverture sur le monde.

Un soutien ponctuel a également été apporté dans l'année à des associations et un événement sportif sous forme de don de matériel et de participation financière.

PRECIA S.A. contribue ainsi à améliorer l'attractivité de la ville de son siège social et de ses usines et vise à favoriser l'accès de tous à la culture et participe à une meilleure intégration des collaborateurs du Groupe dans le tissu social local.

L'enseignement des métiers du pesage est très important pour PRECIA S.A. qui est un des leaders mondiaux de ce métier et le premier fabricant français d'instruments de pesage. Ainsi, PRECIA S.A. supporte de nombreux lycées techniques ou écoles post-bac par le versement de la taxe d'apprentissage.

La société PRECIA S.A. a, de plus, choisi de privilégier les circuits d'approvisionnement courts pour ses sous-traitants comme pour ses matières premières et marchandises. Ainsi, depuis l'exercice 2012, la société a internalisé la production de certains indicateurs électroniques de pesage auparavant fabriqués en Asie. Cette internalisation a été rendue possible par une rationalisation de la gamme et une analyse de la valeur approfondie.

Les déchets de bois issus de l'activité de PRECIA S.A. sont collectés par une entreprise qui transformera cette matière en plaquettes dans le but d'alimenter des chaufferies bois.

La société PRECIA S.A. est un acteur majeur sur son bassin économique originel auquel elle est très attachée et au sein duquel elle concentre la plupart de ses recrutements.

Rapport de gestion du directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

10.2 Sous-traitants et fournisseurs

Le Groupe PRECIA fait appel, de manière ponctuelle, à des sous-traitants pour des pièces mécaniques partielles ou complètes ou encore pour certaines installations de machines. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une sous-traitance de spécialité et parfois de capacité qui vise à compléter les moyens de production disponibles ou encore les lieux de réalisation des services. Ceci concerne essentiellement les sites de production.

L'importance relative du Groupe PRECIA chez ces sous-traitants reste limitée. Le Groupe et ses sous-traitants ont mis en œuvre des relations commerciales de partenaires très équilibrées.

La plupart des sous-traitants sont choisis localement, de telle sorte que les exigences sociales et environnementales qu'ils doivent respecter soient au moins équivalentes à celle des sites de production basés en France.

10.3 Loyauté des pratiques

Le Groupe PRECIA entend placer son action dans le strict respect du droit et des réglementations. À ce titre, la lutte contre la corruption, le respect des embargos commerciaux et la lutte contre les paradis fiscaux sont invariablement intégrés dans son action commerciale, en particulier sur ses marchés internationaux.

Le Groupe PRECIA prend en compte, dans la conception de ses produits, les exigences réglementaires liées à la santé et la sécurité des utilisateurs finaux afin de proposer des produits performants et sûrs à ses clients.

10.4 Autres actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

Le Groupe PRECIA réalise ses activités conformément aux exigences réglementaires applicables localement et n'a pas entrepris d'actions complémentaires en faveur des Droits de l'Homme.

11. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LES INFORMATIONS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES (PARAGRAPHE 8, 9 ET 10)

Les informations présentées dans ce rapport sont consolidées au niveau du Groupe PRECIA MOLEN pour l'ensemble des sociétés dès lors que la participation de PRECIA S.A. (société mère) est au moins égale à 50 %, ou que le Groupe dispose du pouvoir de nommer ou révoquer la majorité des membres des organes de direction ou de surveillance.

Les indicateurs environnementaux concernent uniquement les sociétés ayant une activité industrielle. Les sociétés ayant uniquement une activité commerciale ne sont donc pas prises en compte dans le calcul des indicateurs environnementaux, tout comme les sociétés acquises en cours d'année.

L'organisation mise en place par le Groupe permet de récolter et consolider certaines des informations relatives à l'activité du Groupe depuis le 01/01/2016.

L'ensemble des données disponibles fait l'objet d'un contrôle réalisé par un organisme agréé et indépendant, conformément aux décrets applicables en matière de transparence des entreprises.

Les données considérées dans ce rapport sont calculées en tenant compte des réglementations applicables localement.

Les informations présentées dans ce rapport sont limitées aux données fiables. Les exclusions sont précisées dans ce rapport.

12. FACTEURS DE RISQUES

12.1 Risques liés aux conditions de marché

Notre activité se situe dans un secteur fortement concurrentiel. Le positionnement de la société sur le marché dépend de plusieurs facteurs, notamment de sa capacité d'innovation, de son offre commerciale de solutions complètes, de la qualité des produits, de la maîtrise des approvisionnements et de l'organisation de ses réseaux de vente et de service.

Une spécificité de notre métier est la contrainte réglementaire, qu'il s'agisse de la Métrologie Légale ou de la réglementation relative aux produits installés en zones explosibles (ATEX), à laquelle nous nous conformons par la mise en œuvre de notre Système Qualité, qui fait l'objet d'audits et de certifications à intervalles réguliers par des organismes habilités.

L'importance opérationnelle de la gestion informatique des données a conduit la société à être particulièrement vigilante quant à la sécurité de ses systèmes.

12.2 Risques liés à l'environnement financier

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques d'impayés de ses clients ; ce risque est toutefois limité par la qualité de sa clientèle de grands comptes, ainsi que par la faible concentration des clients.

Le Groupe est faiblement exposé aux risques de change et de taux d'intérêt ; il applique une politique de prudence en la matière.

12.3 Risques de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique par la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 1,8 %, à comparer au score global de l'industrie : 5,7 %.

12.4 Assurances

La société assure ses activités, avec l'assistance d'un courtier spécialisé, dans des conditions conformes aux standards de l'industrie.

13. INFORMATIONS DIVERSES

13.1 Charges somptuaires

En 2016, elles se sont élevées à 79 K€.

13.2 Principaux actionnaires

Conformément à la loi, nous vous informons que les principaux actionnaires de votre société sont :

	Participation	Droits de vote
Groupe ESCHARAVIL S.A.	de 33,33 à 50 %	de 50 à 66,67 %
Famille ESCHARAVIL	de 10 à 15 %	de 10 à 15 %
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE		823 422

Au cours de l'exercice, la société Lazard Frères Gestion SAS a déclaré un franchissement de seuil à la hausse.

13.3 Détention d'actions PRECIA S.A. par elle-même

Au 31/12/2016, PRECIA S.A. détenait 22 947 de ses propres actions, soit 4,0 % du capital ; le coût d'acquisition de ces actions est de 1 296 K€ ; la valeur de marché à la fin de l'exercice est de 3,8 M€.

13.4 Inventaire des valeurs mobilières

Au 31/12/2016, PRECIA et PRECIA MOLEN SERVICE ne détiennent pas de valeurs mobilières de placement. Les placements de liquidité à court terme sont réalisés sous forme de Dépôt à Terme et Comptes à Terme (D.A.T & C.A.T.) auprès de grandes institutions bancaires françaises mais aussi sous forme de comptes bancaires courant rémunérés.

13.5 Conventions réglementées

La liste des conventions règlementées est la suivante :

- Acquisition à Mme Escharavil Marie-Christine et Mme Escharavil Yvette d'un immeuble de 90 K€ par rente et d'un terrain de 60 K€.
- Soutien financier et technique dans le cadre d'un marché matérialisé par une caution de 600 K€ en faveur de PRECIA MOLEN Maroc SARL.
- Prêt de 371 K€ en faveur de PRECIA MOLEN Maroc SARL.
- Prêt de 330 K€ en faveur de PRECIA MOLEN (IRL) Ltd.
- Convention d'animation et de gestion avec Groupe Escharavil SA ayant donné lieu à 220 K€ de prestations.

13.6 Délais de paiement des clients

Au 31/12/2016, la décomposition par échéances de la balance client de PRECIA S.A. était la suivante : (en K€)

Non Echu	7 586
0 à 30 jours de retard	1 361
31 à 60 jours de retard	917
61 à 89 jours de retard	366
> à 90 jours.....	2 109

Rapport de gestion du directoire

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2017

13.7 Délais de paiement des fournisseurs

Au 31/12/2016, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de PRECIA S.A. était la suivante : (en K€)

en K€	2016	2015
Échéances échues.....	503	408
Échéances inférieures à 30 jours....	3 198	3 142
Échéances de 30 à 60 jours.....	1 854	1 929
Échéances supérieures à 60 jours..	11	5
TOTAL.....	5 567	5 484

13.8 Participation des salariés au capital

Au 31/12/2016, la part de capital détenue par les salariés sous forme de gestion collective est de 1,89 %.

14. PERSPECTIVES D'AVENIR

En France, le niveau de prise de commande de ce début d'année est en progression par rapport à celui de l'année 2016, dans un contexte macroéconomique indécis mais orienté vers une légère hausse. Le Groupe bénéficiera de l'apport des acquisitions en année pleine et entend profiter de sa bonne dynamique commerciale sur les zones Asie-Pacifique. Dans ce contexte, le Groupe anticipe une légère croissance organique pour l'exercice en cours.

Le Groupe poursuit par ailleurs aussi la refonte de ses systèmes de gestion informatisés avec le déploiement de son ERP global à l'international.

Dans le contexte de taux d'intérêt très bas et avec une amélioration de sa trésorerie, le Groupe reste très intéressé par des opportunités de croissance externe dans les activités de service, pour de nouveaux produits ou pour un développement sur de nouvelles zones géographiques.

Si l'environnement économique est toujours incertain, avec des risques de crises cycliques, le Groupe PRECIA MOLEN est stable et fort, il a les ressources pour continuer son développement, créer de nouveaux emplois et générer de nouvelles opportunités pour ses employés.

15. ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Privas, le 13 avril 2017

Le Président du Directoire
René COLOMBEL

Mandats

DES DIRIGEANTS

ADMINISTRATION – DIRECTION

Madame Anne-Marie ESCHARAVIL

Membre et
Présidente du Conseil de Surveillance

Présidente des S.A.S. BERGEROUX et LA FINANCIERE DE BENAT S.A.S.
Présidente et membre du Directoire de la S.A. Groupe ESCHARAVIL
Administrateur de la S.A. LUC ESCHARAVIL

Madame Alice ESCHARAVIL

Membre du Conseil de Surveillance

Membre et Présidente du Conseil de Surveillance de la S.A. Groupe ESCHARAVIL
Administrateur de la S.A. LUC ESCHARAVIL

Madame Marie-Christine ESCHARAVIL

Membre du Conseil de Surveillance

Membre et Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de la S.A. Groupe ESCHARAVIL

Monsieur Luc ESCHARAVIL

Vice-Président du Conseil de Surveillance
Représentant la S.A. Groupe ESCHARAVIL
Membre du Conseil de Surveillance

Administrateur - Président et Directeur Général de la S.A. LUC ESCHARAVIL
Président de la S.A.S. RAFFIN
Membre du Directoire et Directeur Général de la S.A. Groupe ESCHARAVIL

Monsieur Georges FARVACQUE

Représentant permanent de la société FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE GESTION DE PATRIMOINE
Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur François THINARD

Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur René COLOMBEL

Membre et Président du Directoire

Président de la S.A.S. PRECIA MOLEN SERVICE
Member of the board of Directors de MOLEN BV, PRECIA MOLEN UK Ltd,
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA AS, PRECIA MOLEN (IRL) Ltd et PRECIA MOLEN INDIA Ltd
Administrateur de MOLEN BELGIUM BV
Co-gérant de PRECIA MOLEN MAROC SARL
Directeur de PRECIA MOLEN AUSTRALIA Pty Ltd
Directeur de PRECIA MOLEN Servicios de Pesagem Ltda

CONTRÔLE

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE
représentée par Madame Natacha PELISSON
Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RM CONSULTANTS ASSOCIES

19 rue Paul Henry Spaak -BP 105 - 26904 VALENCE Cedex 9
représentée par Monsieur Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Grenoble

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, EN ADJONCTION

Nous vous proposons la nomination comme membre du Conseil de Surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction de Monsieur Jacques RAVEL, né à VALENCE (Drôme), le 26 juillet 1948, de nationalité française, demeurant à SAINT MARCEL LES VALENCE (Drôme) – 20 Rue de la Luire, et ce pour une durée de six années devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Jacques RAVEL sera plus particulièrement en charge du Comité d'audit dont la mission est confiée au Conseil de Surveillance.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Madame Anne Marie ESCHARAVIL, Madame Marie Christine ESCHARAVIL et Monsieur Luc ESCHARAVIL arrivent à renouvellement lors de la présente assemblée. Nous vous en proposons le renouvellement.

Aucun autre mandat relatif au Conseil de Surveillance ne vient à expiration au titre de l'exercice clos au 31/12/2016.

Résultats de PRECIA S.A.

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

► en milliers d'euros ◀

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social.....	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
Nombre d'actions ordinaires existantes.....	573 304	573 304	573 304	573 304	573 304
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT.....	45 545	44 540	41 427	39 887	41 978
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions) ⁽¹⁾	6 192	6 521	5 669	2 784	3 995
Impôt sur les bénéfices.....	249	174	(61)	103	(241)
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice.....	-	-	-	-	-
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions).....	5 327	5 443	5 432	3 515	2 246
Résultat distribué.....	1 210	1 155	1 003	1 003	892
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôt, participation mais avant charges calculées (amortissements et provisions) ⁽¹⁾	10,37 €	11,07 €	9,99 €	4,68 €	7,39 €
Résultat après impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions).....	9,29 €	9,49 €	9,48 €	6,13 €	3,92 €
Dividende attribué à chaque action.....	2,20 €	2,10 €	1,80 €	1,80 €	1,60 €
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	264	254	250	249	245
Montant de la masse salariale.....	10 329	9 898	9 604	9 953	9 369
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux.....	4 170	4 016	3 845	3 915	3 898

(1) Hors provisions financières et exceptionnelles.

Rapport du conseil de surveillance

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à nos statuts afin :

- d'une part de vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, les résultats de la société et de ses filiales, les perspectives d'avenir et vous fournir les autres informations prescrites par la loi ;
- d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et décider de l'affectation des résultats.

Lecture du rapport du Directoire vous a été faite par Monsieur René COLOMBEL, son Président.

Vous allez par ailleurs entendre la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de leur mission de vérification et de contrôle des comptes ainsi que sur les conventions visées par l'article L.225-86 du Code de Commerce.

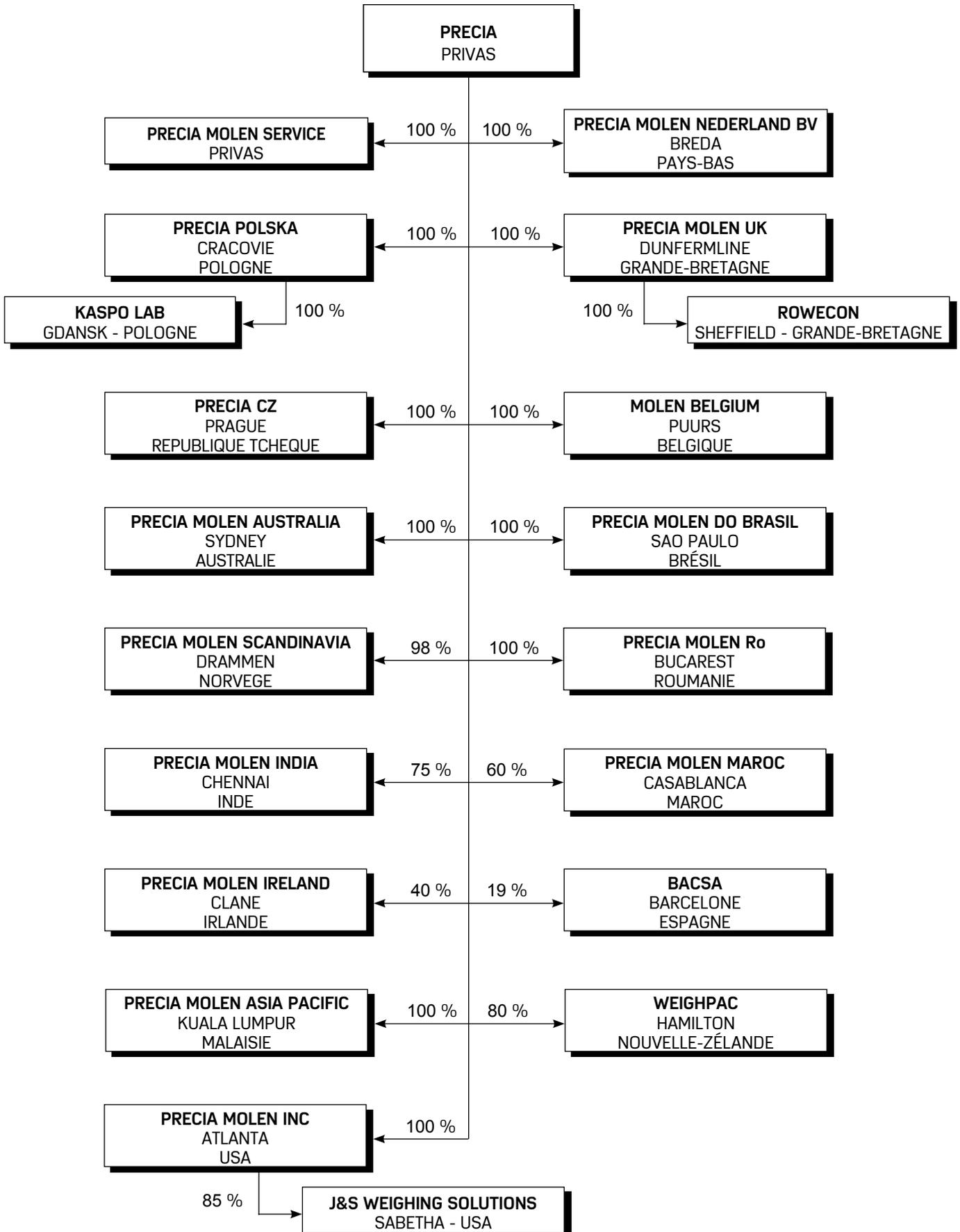
Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous vous informons que nous n'avons aucune observation à formuler tant sur le rapport de gestion du Directoire que sur les comptes de l'exercice écoulé.

Anne-Marie ESCHARAVIL
Présidente du Conseil de Surveillance

Organigramme fonctionnel

DU GROUPE PRECIA MOLEN

► au 31/12/2016 ◀



Groupe PRECIA MOLEN

COMPTES CONSOLIDÉS

- 20 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 21 Compte de résultat consolidé
- 21 Tableau du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 22 Bilan consolidé au 31 décembre 2016
- 23 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 23 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 24 Annexe aux comptes consolidés
 - ▶ 24 **NOTE 1** Principes de consolidation et méthodes comptables
 - ▶ 29 **NOTE 2** Explication des postes du bilan
 - ▶ 34 **NOTE 3** Explications des postes du compte de résultat
 - ▶ 35 **NOTE 4** Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Rapport des Commissaires aux Comptes

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

► exercice clos le 31 décembre 2016 ◀

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PRECIA S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le Groupe évalue à chaque clôture l'existence d'indices de perte de valeur des actifs à long terme regroupés par unité génératrice de trésorerie et procède annuellement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 1.3.1 et 1.5.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 27 avril 2017

PricewaterhouseCoopers Audit
Natacha PÉLISSON
Associée

Valence, le 27 avril 2017

RM Consultants Associés
Nicanor RICOTE
Associé

Compte de résultat

CONSOLIDÉ

▶ en milliers d'euros ◀

	Notes	2016	2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1	109 687	105 327
Achats consommés		(25 951)	(24 163)
Charges de personnel	3.2	(47 801)	(44 891)
Charges externes		(23 728)	(23 271)
Impôts et taxes		(1 444)	(1 599)
Amortissements		(2 837)	(2 216)
Variation des stocks en cours et produits finis		354	(1 160)
Autres produits d'exploitation		1 079	858
Autres charges d'exploitation		(243)	(250)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		9 115	8 636
Produits de trésorerie et équivalents		1 142	778
Coût de l'endettement financier brut		(870)	(865)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	3.3	271	(87)
Autres produits financiers		-	-
Autres charges financières		-	-
Charge d'impôt sur le résultat	3.4	(3 388)	(3 042)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		5 998	5 508
Intérêts ne conférant pas le contrôle		281	222
Part du Groupe		5 717	5 285
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ET DILUÉ (EN EURO)	2.10	10,39	9,51

Tableau du résultat net et gains et pertes

COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

▶ en milliers d'euros ◀

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 998	5 508
Écarts de conversion	(134)	180
Écarts actuariels	(207)	-
Actifs disponibles à la vente	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	(341)	180
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	(341)	180
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	47	88
Résultats nets et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(294)	268
Total des produits et charges de la période	5 704	5 776

Bilan consolidé

AU 31 DÉCEMBRE 2016

► en milliers d'euros ◀

ACTIF.....	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill.....	2.1.1	13 792	10 405
Autres immobilisations incorporelles.....	2.2 et 2.3	892	661
Immobilisations corporelles.....	2.2 et 2.3	15 980	11 718
Actifs financiers.....		486	376
Impôts différés actifs.....	2.9	867	1 473
ACTIFS NON COURANTS.....		32 017	24 633
Stocks et en-cours.....	2.5	15 835	14 254
Créances clients et autres créances.....	2.6	29 440	26 652
Créance d'impôt exigible.....		971	622
Autres débiteurs.....	2.7	2 283	1 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	2.8	24 950	30 743
ACTIFS COURANTS.....		73 479	73 923
TOTAL.....		105 495	98 556

PASSIF.....	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital.....	2.10	2 200	2 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....		4 487	4 487
Réserves consolidées.....		44 949	41 303
Actions propres.....	2.10	(1 296)	(1 296)
Résultat consolidé part du Groupe.....		5 717	5 285
SOUS TOTAL CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AU GROUPE.....	2.11	56 057	51 979
Intérêts ne conférant pas le contrôle dans les réserves.....		1 868	1 298
Intérêts ne conférant pas le contrôle dans les résultats.....		281	222
TOTAL CAPITAUX PROPRES.....		58 206	53 500
Provisions long terme.....	2.13	2 145	2 704
Impôt différé passif.....	2.9	-	635
Dettes financières long terme.....	2.12	8 280	6 932
PASSIFS NON COURANTS.....		10 426	10 271
Dettes financières court terme.....	2.12	4 159	5 129
Dettes de location financement court terme.....		69	96
Dettes fournisseurs et autres dettes.....		10 753	9 158
Passif d'impôt exigible.....		0	80
Autres passifs courants.....	2.14	21 882	20 323
PASSIFS COURANTS.....		36 863	34 785
TOTAL.....		105 495	98 556

Tableau de variation DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

▶ en milliers d'euros ◀

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014	2 200	4 487	(311)	37 494	4 634	1 318	49 821
Dividendes versés					(1 005)	(107)	
Affectation du résultat antérieur				3 629	(3 629)		
Actions propres			(985)				
Ecart de conversion				180		88	
Résultat de la période					5 285	222	
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015	2 200	4 487	(1 296)	41 303	5 285	1 520	53 500
Dividendes versés					(1 300)	(82)	(1 382)
Affectation du résultat antérieur				3 986	(3 986)		
Actions propres							
Ecart de conversion				(207)		47	(87)
Variation de périmètre				(134)		249	249
Autres variations						134	134
Résultat de la période					5 717	281	5 998
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	2 200	4 487	(1 296)	44 949	5 717	2 149	58 206

Tableau des flux DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2016	2015
Opérations d'exploitation		
Résultat	9 180	8 056
Amortissements des immobilisations	2 837	2 546
Dotations et reprises sur provision pour risques et charges	(738)	450
Résultat de cessions d'immobilisations	144	135
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires	-	-
Charges d'impôt (variation impôt différé)	(126)	135
Coût de l'endettement financier net	(101)	(91)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(1 151)	3 002
Intérêts payés	5	0
Impôt sur le résultat payé	(3 661)	(3 041)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	6 388	11 191
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(423)	(145)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 936)	(5 144)
Acquisitions d'immobilisations financières	(276)	(114)
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	90	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	129	176
Produits de cessions d'immobilisations financières	67	175
Produits de cessions de titres de participation	19	234
Variation intérêts minoritaires	-	-
Acquisitions de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise	(4 344)	(2 096)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(10 674)	(6 914)
Opérations de financement		
Augmentation de capital dans les filiales	134	-
Rachats et reventes d'actions propres	-	(985)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	6 027	5 318
Remboursements d'emprunts	(4 460)	(3 206)
Dividendes versés	(1 274)	(1 070)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	426	58
Impact des variations de taux de change	(19)	126
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE	(3 878)	4 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 390	23 928
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	24 512	28 390
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 878)	4 462

Des détails vous sont présentés en note §4 page 35

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 13 avril 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 28 juin 2017.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

En janvier 2016, le Groupe a procédé à la création de la société PRECIA MOLEN Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

En avril 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale Precia Poslka S.r.o, a procédé à l'acquisition de la Kaspo Lab Sp z o.o., un laboratoire de métrologie et prestataire de service, situé à Gdansk en Pologne.

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de la société Weighpac Ltd (NZ), distributeur et fournisseur de services d'équipements et solutions de pesage pour le nord de la Nouvelle-Zélande (Hamilton).

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN UK Ltd, a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, fabricant et fournisseur de biens et services dans le domaine du pesage dynamique, principalement pour les carrières et les cimenteries sur le marché britannique.

En juillet 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de la société EPONA SAS, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée au nord de Lyon.

En août 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Inc. et sous-filiale J&S Weighing Solution Llc, créées à cette occasion, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société J&S Scales Inc., basée à Sabetha (Kansas – USA) et spécialisée dans la fabrication et vente de balances de circuit de moyenne taille.

En décembre 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société Brisweigh Pty Ltd, basée à Brisbane.

ÉVÈNEMENTS DE CLÔTURE :

En janvier 2017, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de CAPI SA et CAPI-BF, sociétés spécialisées dans la vente et le service d'instruments de pesage basées à Abidjan (CI) et Ouagadougou (BF), dont le chiffre d'affaires total atteint 4,0 M€.

En avril 2017, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de 3P Entreprise, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée à l'Est de Lyon et dont le chiffre d'affaires total atteint 0,4 M€.

1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A. 07000 Privas	386 620 165	Société mère
PRECIA MOLEN SERVICE S.A.S 07000 Privas	349 743 179	99,99
MOLEN BV Breda	PAYS-BAS	100,00
PRECIA MOLEN NEDERLAND BV Breda ⁽¹⁾	PAYS-BAS	100,00
MOLEN BELGIUM NV Puurs	BELGIQUE	100,00
PRECIA MOLEN UK Ltd Dunfermline	ROYAUME UNI	100,00
Rowecon Sheffield	ROYAUME UNI	100,00
PRECIA POLSKA Sp.z.o.o. Cracovie	POLOGNE	100,00
Kaspo Lab Gdansk	POLOGNE	100,00
PRECIA MOLEN CZ S.r.o. Pragues	REP. TCHEQUE	100,00
PRECIA MOLEN MAROC S.A.R.L. Casablanca	MAROC	60,00
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA A.S. Drammen	NORVEGE	98,00
PRECIA MOLEN INDIA Ltd Chennai	INDE	75,00
PRECIA MOLEN Asia Pacific Kuala Lumpur	MALAISIE	100,00
PRECIA MOLEN Ro Bucarest	ROUMANIE	100,00
PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd. Sydney	AUSTRALIE	100,00
Weighpac Hamilton	NOUVELLE-ZÉLANDE	80,00
PRECIA MOLEN Serviços De Pesagem Ltda. Sao Paulo	BRESIL	100,00
PRECIA MOLEN Inc Atlanta	ÉTATS-UNIS	100,00
J&S Weighing Solutions Sabetha	ÉTATS-UNIS	85,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd Clane	IRLANDE	40,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

Toutes ces sociétés sont consolidées en intégration globale et ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2016.

1.1.2 Évolution du périmètre

En janvier 2016, le Groupe a procédé à la création de la société PRECIA MOLEN Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

En avril 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale Precia Poslka S.r.o, a procédé à l'acquisition de la Kaspo Lab Sp z o.o., un laboratoire de métrologie et prestataire de service, situé à Gdansk en Pologne.

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de la société Weighpac Ltd (NZ), distributeur et fournisseur de services d'équipements et solutions de pesage pour le nord de la Nouvelle-Zélande (Hamilton).

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN UK Ltd, a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, fabricant et fournisseur de biens et services dans le domaine du pesage dynamique, principalement pour les carrières et les cimenteries sur le marché britannique.

En juillet 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de la société EPONA SAS, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée au nord de Lyon.

En août 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Inc. et sous-filiale J&S Weighing Solution Llc, créées à cette occasion, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société J&S Scales Inc., basée à Sabetha (Kansas – USA) et spécialisée dans la fabrication et vente de balances de circuit de moyenne taille.

En décembre 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société Brisweigh Pty Ltd, basée à Brisbane.

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2015.

1.2.1 Définition de la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Afin d'offrir une meilleure lisibilité sur l'endettement bancaire initialement souscrit à plus d'un an, les postes constitutifs de la trésorerie reprise dans le tableau des flux de trésorerie consolidés sont à présent uniquement constitués la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque.

Ainsi, le comparatif présenté pour l'année 2015 prend en compte ces modifications, dont les principaux impacts sont présentés ci-après :

	Comparatif 2015 présenté en & 5	Etats financiers 2015
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	11 191	11 344
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6 914)	(7 066)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	58	225
Impact des variations de taux de change	126	128
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE	4 462	4 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	23 928	20 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 390	25 614
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 462	4 631

1.2.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne entrant en application au 1^{er} janvier 2016

Amendement IAS 1 – Présentation d'informations pertinentes : le Groupe n'a pas d'indicateurs clés non prévus par les normes IFRS.

Amendement IAS 16 et IAS 38 – Méthodes d'amortissement acceptables : le Groupe pratique dans tous les cas les amortissements selon le mode linéaire, et le Groupe ne pratique jamais d'amortissement sur un rythme fondé sur les revenus, objet de cet amendement.

Amendements IAS 41 – Actifs biologiques producteurs.

Amendement à IAS 27 – Mise en équivalence dans les états financiers individuels : cette norme ne trouve pas d'application dans les comptes détenus par le Groupe.

IAS 28 / IFRS 10 – Exemption de consolidation applicable aux sociétés d'investissement : en tout état de cause, aucune des sociétés du Groupe n'est concernée par cet amendement.

IFRS 12 – Intérêts détenus dans d'autres entités : cette norme ne trouve pas d'application dans les comptes du Groupe.

IFRS 11 – Acquisition d'intérêts dans une activité conjointe : le Groupe ne détient aucun actif entrant dans cette catégorie.

1.2.3 Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables de manière anticipée dès le 1^{er} janvier 2016

Non applicable.

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

1.2.4 Les normes suivantes, bien qu'applicables par anticipation selon les décisions de l'IASB, ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne, et ne sont donc pas applicables aux comptes de PRECIA MOLEN

IFRS 9 - Instruments financiers : en l'état actuel des choses, cette nouvelle norme devrait avoir une influence très limitée sur les comptes du Groupe.

IFRS 15 – Revenus : compte tenu de la nature des contrats de ventes qui ont cours dans les différentes entités du Groupe, cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'influence sur la structure du revenu présenté.

1.2.5 Enfin, les normes suivantes, déjà publiées par l'IASB, devraient être adoptées prochainement par l'Union Européenne. Le Groupe a étudié ces nouvelles normes et est en cours d'évaluation de leur influence sur la future présentation des comptes

IFRS 16 - Contrat de location : cette nouvelle norme aura, lors de sa mise en application, une influence à la fois sur le montant des capitaux immobilisés et sur l'endettement du Groupe ; l'importance de cette influence sera étudiée par le Groupe au cours de l'année 2017.

1.3 Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2010, la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1er janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables. Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

À compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwill sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive à une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwill constatées au 31 décembre 2016 est de 600 K€ (2015 – 599 K€).

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 31 décembre 2016.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation négative des capitaux propres de 87 K€ sur la période.

1.3.3 Traitement de la conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et les passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Pour comptabiliser les pertes et les gains de change, les actifs financiers monétaires sont comptabilisés au coût amorti en devises d'origine. Les différences de change provenant de la variation du coût amorti sont reconnues en compte de résultat, les autres variations sont reconnues directement en capitaux propres.

1.3.4 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-Groupes. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du Groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-Groupe sont éliminés.

1.3.5 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnaire direct puis validées par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.3.6 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.3.7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.4 Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions et notamment des engagements de retraite ainsi que de la valorisation des actifs non courants. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.5 Principes et méthodes d'évaluation appliquées

1.5.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels.	3 à 5 ans
Constructions industrielles.	30 ans
Agencements et installations.	15 ans
Installations techniques.	10 à 15 ans
Matériel et outillage.	6 ans
Matériel de transport.	5 ans
Matériel informatique.	3 ans
Mobilier, matériel de bureau.	10 à 15 ans

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Au cours de l'exercice, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

1.5.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Le Groupe a regroupé ses immobilisations en UGT correspondant à un site de production ou à une filiale de commercialisation (éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens). Les entités du Groupe ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée constituent également des UGT indépendantes.

La méthodologie appliquée consiste essentiellement à recueillir des hypothèses clés réalistes sur les conditions d'exploitations futures des UGT et de déterminer la trésorerie future sur les bases suivantes :

- Détermination d'un plan d'affaires à 5 ans,
- Détermination du free cash-flow normatif, somme du résultat net hors amortissements, de la variation du besoin en fonds de roulement et des investissements de renouvellement,
- Calcul d'une valeur terminale, sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1 % et d'un free cash-flow reprenant les conditions d'exploitation propres à chaque UGT.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la Direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Au 31 décembre 2016, les tests réalisés sur les différentes entités concernées par le goodwill pour valider la valeur des écarts d'acquisition ont démontré l'absence de nécessité de procéder à une dépréciation. Ces tests ont été conduits avec un coût moyen du capital (WACC) de 8 % en moyenne. Chacun des tests, réalisé avec un taux supérieur de 0,5 % et/ou un résultat d'exploitation légèrement inférieur (5 %) montre également une valeur recouvrable en baisse moyenne de 7 % mais restant néanmoins supérieure à la valeur des actifs.

1.5.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.5.4 Instruments financiers

Actifs disponibles à la vente : Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés qui ne sont pas retenus dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.5.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.5.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.5.7 Dettes portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.5.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2016, la société dispose d'actions propres pour un coût total de 1 296 K€.

1.5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.5.10 Avantages au personnel

Le Groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le Groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le Groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.5.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN

2.1 Goodwills

	Début d'exercice	Augmentations	Écarts de conversion	Fin d'exercice
Goodwills.....	10 405	3 514	(127)	13 792
			31/12/2016	31/12/2015
France			1 405	1 405
Royaume-Uni			1 369	1 662
Divers			112	-
UNITÉS DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION			3 156	3 067

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31/12/2016	31/12/2015
France	7 999	7 318
Pologne	890	-
UNITÉS DE PRESTATIONS DE SERVICES	8 889	7 318

	31/12/2016	31/12/2015
Asie-Pacifique	1 727	-
Divers	20	20
UNITÉS DE COMMERCIALISATION ET PRESTATIONS	1 747	20

2.1.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Weighpac, J&S Scales, Kaspo Lab et Rowecon. Le Groupe a absorbé la société Epona et acquis le fonds de commerce de Brisweigh.

La considération totale nette de la trésorerie acquise versée pour l'acquisition de ces sociétés est de 4 344 K€, les actifs nets acquis de 830 K€ soit un montant total de goodwill de 3 514 K€.

2.2 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 001	574	-	5	3 581
Immobilisations corporelles	33 992	7 184	(1 031)	(432)	39 713
Actifs financiers	490	285	(220)	53	608
TOTAL	37 483	8 043	(1 251)	(374)	43 901

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à PRECIA MOLEN Service (intégration d'Epona), à l'acquisition du siège social de PRECIA MOLEN Belgium, à une usine en Inde et à l'acquisition de Kaspo Lab.

Les augmentations d'immobilisations incluent 1 384 K€ provenant des entrées dans le périmètre de consolidation.

2.3 État des amortissements et dépréciations

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 340	342	-	6	2 689
Immobilisations corporelles	22 274	2 519	(973)	(87)	23 733
Actifs financiers	114	8	-	-	122
TOTAL	24 728	2 869	(973)	(80)	26 543

2.4 Actifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés non consolidées	52	73
Autres actifs financiers	433	303
TOTAL	486	376

2.4.1 Sociétés non consolidées

BACSA S.A.	Participation de 19,00 % du capital	98
Diverses participations		80

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 98 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 28 K€.

2.4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés essentiellement d'avances et d'acomptes à long terme.

2.5 Évolution des stocks

	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières et approvisionnements	6 593	5 782
En cours de production	2 790	2 372
Produits intermédiaires et finis	2 347	2 280
Marchandises	4 105	3 820
STOCKS	15 835	14 254

2.6 Créances clients

Le poste créance clients se monte à 29 440 K€ contre 26 652 K€ à fin 2015. Cette variation, à la hausse, s'explique principalement par les croissances externes et aussi une certaine augmentation des délais moyens d'encaissement.

	31/12/2016
Créances clients échues	11 784
Dues à 1-30 jours	12 396
à 31-60 jours	4 060
à 61-90 jours	557
à 90 jours et plus	643
TOTAL CRÉANCES CLIENTS	29 440

2.7 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA)	834	834	-
Fournisseurs avances et acomptes	290	290	-
Charges constatées d'avance	735	735	-
Divers débiteurs	417	417	-
DÉBITEURS DIVERS	2 277	2 277	-

2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2016	31/12/2015
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	14 653	19 850
Disponibilités	10 297	10 893
TOTAL	24 950	30 743

(1) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment.

2.9 Impôts différés

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés sur marge en stock	562	468
Impôts différés sur indemnités de départ à la retraite	378	286
Impôts différés sur participation des salariés	161	146
Impôts différés sur actifs fiscaux non courants amortissables	229	370
Impôts différés sur amortissements dérogatoires	(530)	(510)
Autres impôts différés	66	77
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	867	838

2.10 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 22 947 actions, soit 4,0 % du capital pour une valeur d'acquisition de 1 296 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 550 357), c'est à dire hors actions propres.

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

2.11 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux :

- 60 % de capital de PRECIA MOLEN Irl Ltd,
- 40 % de PRECIA MOLEN Maroc SARL
- 25 % de PRECIA MOLEN India Ltd
- 2 % de PRECIA MOLEN Scandinavia AS
- 0,01 % de PRECIA MOLEN Service
- 20 % de Weighpac
- 15 % de J&S Weighing Solutions détenus par des tiers.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent 3,7 % des capitaux propres.

2.12 Emprunts et dettes financières

	Total	à 1 an au plus(*)	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit ⁽¹⁾	11 954	3 721	8 228	4
Contrats de location financement	117	69	47	-
Autres	-	-	-	-
Sous-total dettes financières long terme	12 070	3 791	8 276	4
Dettes financières court terme	438	438	-	-
TOTAL	12 508	4 228	8 276	4

(1) dont 100 % à taux fixes. L'endettement bancaire est constitué en grande majorité d'emprunts souscrits pour 5 ans, remboursables par amortissements constants, auprès de banques françaises, à un taux moyen compris entre 0,5 et 1,5 %.

INFORMATION COMPARATIVE EXERCICE 2015	Total	à 1 an au plus(*)	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	12 157	5 225	6 657	275

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme.

2.13 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Ecart de conversion	Fin de période
Risques et charges	1 446	348	(587)	(214)	2	994
Indemnités de départ en retraite ⁽¹⁾	881	622	(351)	-	-	1 152
Provisions pour impôts	377	-	(377)	-	-	-
Provisions long terme	2 704	970	(1 316)	(214)	2	2 145

Information comparative exercice 2014	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Ecart de conversion	Fin de période
Provisions long terme	2 334	1 650	1 046	236	0	2 704

(1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le Groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 1,45 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/67 ans, taux des contributions patronales : 42 %.

La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 2 474 K€ (2015 - 2 174 K€).

Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0,5 %, l'engagement total du Groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) augmenterait d'environ 6,2 %.

L'horizon moyen probable de versement des Indemnités de départ à la retraite est de 11,5 ans.

L'augmentation de la période de 622 K€ correspond aux charges de la période, composées du coût annuel des services rendus pour 578 K€ et des frais financiers pour 44 K€.

Le Groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Au 31 décembre 2016, aucune provision pour litige n'est individuellement significative.

Lorsque le Groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le Groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 31 décembre 2016 est de 2 474 K€ (2015 - 2 174 K€), le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 1 152 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.14 Détail des autres passifs courants

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fiscales et sociales	14 840	13 864
Avances et acomptes reçus sur commandes.....	2 092	1 422
Autres dettes	725	580
Produits constatés d'avance	4 224	4 447
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	21 882	20 323

2.15 Engagements hors bilan

2.15.1 Cautions bancaires export

Le Groupe bénéficie d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin. Au 31 décembre 2016, ces engagements se montent à 170 K€.

2.16 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible. Le client le plus important représente 1,9 % du chiffre d'affaires (3,1 % en 2015). Les dix premiers clients représentent environ 8,1 % du chiffre d'affaires (8,8 % en 2015). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98 % des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 31 décembre 2016, la juste valeur d'un contrat de vente à terme de devise (GBP) d'un nominal de 1 081 K€ est de + 93 K€.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 1,8 %, à comparer au score global de l'industrie : 5,7 %.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.17 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations. Il s'agit essentiellement de matériel de transport.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2016 :

Immobilisations nettes.....	112
Dettes financières	117 (dont 69 à moins d'un an et 47 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif	1
Impact sur les réserves	(3)
Impact sur le compte de résultat :	
Résultat avant impôt.....	28
Résultat	18

Annexe aux comptes consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2016

3. EXPLICATIONS DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du Groupe et son reporting financier est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

		31/12/2016	31/12/2015
RÉPARTITION DES ACTIFS IMMOBILISÉS :			
France	18 347	59 %	68 %
Hors de France.....	12 802	41 %	32 %
RÉPARTITION DES AMORTISSEMENTS :			
France	1 912	67 %	70 %
Hors de France.....	925	33 %	30 %
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS :			
France	3 819	58 %	36 %
Hors de France.....	2 816	42 %	64 %
RÉPARTITION DES PASSIFS NON COURANTS :			
France	9 558	92 %	92 %
Hors de France.....	868	8 %	8 %
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :			
France	72 907	66 %	69 %
Hors de France.....	36 780	34 %	31 %
VENTILATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL :			
France	6 454	71 %	73 %
Hors de France.....	2 661	29 %	27 %
EFFECTIFS MOYENS :			
France		649	605
Hors de France.....		347	290
Total		996	895

3.2 Charges de personnel

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires	34 673	32 305
Charges sociales nettes.....	11 407	10 658
Intéressement et participation.....	501	457
Personnel intérimaire	1 219	1 471
Charges de personnel.....	47 801	44 891

3.3 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts	88	96
Gains de change	611	299
Reprises de provisions	87	58
Produits sur valeurs de placement.....	271	253
Divers produits financiers.....	84	72
Produits de trésorerie et équivalents	1 142	778
Intérêts	186	175
Pertes de change	620	534
Dotations aux provisions	8	140
Intérêts locations financement.....	3	12
Diverses charges financières	54	5
Coût de l'endettement financier brut	870	865

3.4 Impôt sur le résultat

3.4.1 Charge d'impôt

Exigible.....	(3 262)
Différé ⁽¹⁾	(126)
Net (charge)	<u>(3 388)</u>

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.9

3.4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat.....	5 998	
Résultat avant impôt.....	9 386	
Charge d'impôt comptabilisée	(3 388)	taux apparent 36,10 %
Charge d'impôt théorique.....	(3 232)	
Différence.....	(156)	
Impôt sur différences permanentes	496	
Actifs d'impôt non activés antérieurement	23	
Actifs d'impôt non activés ^(*)	(173)	
Ecart sur les taux et autres	(502)	
Total.....	<u>(156)</u>	

(*) Le montant des déficits non activés au 31/12/2016 n'est pas significatif.

3.4.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société PRECIA MOLEN Service S.A.S.

3.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Frais d'Audit	PWC	RM Consultants	AUDITEURS DES FILIALES
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			
Émetteur.....	24,0	24,0	-
Filiales intégrées globalement.....	28,9	8,5	48,6
Services autres que la certification des comptes			
Audit d'acquisition.....	6,0	-	-
Autres prestations.....	24,4	-	23,1
TOTAL.....	83,3	32,5	71,7

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées calculé ainsi :

Résultat net part de l'ensemble consolidé	5 998
Prix de ventes des actifs non courants cédés	(305)
Charges et produits d'intérêts	101
Produits des dividendes	(2)
Charges d'impôts	3 388
Résultat net du tableau des flux de trésorerie	9 180

Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque.

	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 950	30 743
Dettes financières court terme	(438)	(2 353)
TRÉSORERIE.....	24 512	28 390

5. ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire
René COLOMBEL

Groupe PRECIA MOLEN

COMPTES SOCIAUX

- 38 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés annuels
- 39 Bilan au 31 décembre 2016
- 42 Compte de résultat de l'exercice
- 42 Annexe aux comptes sociaux
- 42 Annexe aux comptes sociaux
 - ▶ 42 **NOTE 1** Faits caractéristiques, règles et méthodes comptables
 - ▶ 44 **NOTE 2** Etat de l'actif immobilisé
 - ▶ 44 **NOTE 3** Etat des amortissements
 - ▶ 45 **NOTE 4** Etat des échéances des créances et dettes
 - ▶ 46 **NOTE 5** Valeurs mobilières de placement
 - ▶ 46 **NOTE 6** Etat des provisions
 - ▶ 47 **NOTE 7** Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
 - ▶ 48 **NOTE 8** Eléments relevant du compte de résultat
 - ▶ 50 **NOTE 9** Engagements financiers
 - ▶ 50 **NOTE 10** Incidence des évaluations fiscales dérogatoires
 - ▶ 50 **NOTE 11** Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
 - ▶ 50 **NOTE 12** Rémunérations des dirigeants
 - ▶ 51 **NOTE 13** Honoraires des Commissaires aux Comptes
 - ▶ 51 **NOTE 14** Effectif moyen
 - ▶ 51 **NOTE 15** Transactions avec les parties liées
 - ▶ 51 **NOTE 16** Tableau des filiales et participations

Rapport des commissaires aux comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

► exercice clos le 31 décembre 2016 ◀

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PRECIA S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participations et créances rattachées à des participations figurant à l'actif du bilan sont évalués selon les modalités décrites au paragraphe 1.4.3 de l'annexe aux comptes sociaux. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées pour évaluer le montant des dépréciations et à vérifier les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 27 avril 2017

PricewaterhouseCoopers Audit
Natacha PÉLISSON
Associée

Valence, le 27 avril 2017

RM Consultants Associés
Nicanor RICOTE
Associé

Bilan

AU 31 DÉCEMBRE 2016

▶ en milliers d'euros ◀

ACTIF	Exercice clos le		31/12/2016	31/12/2015
	Brut	Amortis./ provisions	Net	Net
Brevets	123	123	-	-
Fonds commercial	922	853	69	69
Autres	2 750	2 015	735	623
Immobilisations incorporelles	3 795	2 991	804	692
Terrains	495	-	495	345
Constructions	4 820	3 402	1 418	1 328
Matériel et outillage	6 121	5 470	650	605
Autres	1 888	1 630	258	338
Immobilisations en cours	28	-	28	128
Immobilisations corporelles	13 352	10 502	2 850	2 744
Participations	14 726	1 565	13 161	10 048
Créances rattachées à des participations	6 863	-	6 863	4 293
Prêts	15	-	15	15
Autres	28	-	28	40
Immobilisations financières	21 632	1 565	20 067	14 396
TOTAL IMMOBILISATIONS	38 779	15 058	23 721	17 832
Matières premières	5 976	1 291	4 685	4 481
En cours de production de biens	1 073	-	1 073	1 083
Produits finis	2 611	392	2 219	2 032
Avances et acomptes versés/commande	119	-	119	115
Marchandises	493	135	358	356
Stocks et en-cours	10 272	1 818	8 454	8 067
Clients et comptes rattachés	14 255	364	13 891	13 096
Autres créances	1 720	-	1 720	1 192
VMP et disponibilités	18 660	-	18 660	21 529
Compte de régularisation actif	376	-	376	87
Charges constatées d'avance	435	-	435	309
ACTIF CIRCULANT	45 718	2 182	43 536	44 280
TOTAL	84 498	17 240	67 258	62 112

Bilan

AU 31 DÉCEMBRE 2016

▶ en milliers d'euros ◀

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Capital	2 200	2 200
Prime d'émission	9 260	9 260
Réserves :		
Réserve légale	220	220
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	24 372	20 084
Report à nouveau	(120)	(120)
Résultat de l'exercice	5 327	5 443
Provisions réglementées	1 004	1 010
CAPITAUX PROPRES	42 263	38 097
Avances conditionnées	-	-
Provisions pour risques	985	699
Provisions pour charges	723	810
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 708	1 509
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 443	6 189
Emprunts et dettes financières divers	4 625	5 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	632	543
Fournisseurs et comptes rattachés	6 300	6 378
Dettes fiscales et sociales	3 772	3 761
Autres dettes	54	93
Produits constatés d'avance	361	500
Ecart de conversion	100	23
DETTES	23 287	22 505
TOTAL	67 258	62 112

Compte de Résultat

DE L'EXERCICE

► en milliers d'euros ◀

	2016	2015
Ventes de marchandises	2 991	2 773
Production vendue (biens et services).....	42 554	41 768
Montant net du chiffre d'affaires	45 545	44 540
Production stockée.....	158	208
Autres produits	402	1 128
PRODUITS D'EXPLOITATION	46 105	45 876
Achat de marchandises et matières.....	13 632	14 063
Autres achats et charges externes	14 041	13 776
Impôts et taxes.....	861	767
Frais de personnel.....	14 499	13 915
Dotation aux amortissements	684	741
Dotation aux provisions.....	420	791
Autres charges	5	8
CHARGES D'EXPLOITATION	44 142	44 062
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 963	1 814
RÉSULTAT FINANCIER	3 817	3 990
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS.....	5 779	5 804
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(203)	(187)
Impôts sur les bénéfices	249	174
RÉSULTAT NET.....	5 327	5 443

PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale ordinaire de distribuer un dividende de 2,20 € par action, et d'affecter le solde du résultat à la réserve facultative.

Annexe

AUX COMPTES SOCIAUX

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

En janvier 2016, le Groupe a procédé à la création de la société PRECIA MOLEN Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

En avril 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale Precia Poslka S.r.o, a procédé à l'acquisition de la Kaspo Lab Sp z o.o., un laboratoire de métrologie et prestataire de service, situé à Gdansk en Pologne.

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de la société Weighpac Ltd (NZ), distributeur et fournisseur de services d'équipements et solutions de pesage pour le nord de la Nouvelle-Zélande (Hamilton).

En mai 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN UK Ltd, a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, fabricant et fournisseur de biens et services dans le domaine du pesage dynamique, principalement pour les carrières et les cimenteries sur le marché britannique.

En juillet 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de la société EPONA SAS, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée au nord de Lyon.

En août 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Inc. et sous-filiale J&S Weighing Solution Llc, créées à cette occasion, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société J&S Scales Inc., basée à Sabetha (Kansas – USA) et spécialisée dans la fabrication et vente de balances de circuit de moyenne taille.

En décembre 2016, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd, a procédé à l'achat du fonds de commerce de la société Brisweigh Pty Ltd, basée à Brisbane.

1.2 Evènement post-clôture

En janvier 2017, le Groupe PRECIA MOLEN a procédé à l'acquisition de CAPI SA et CAPI-BF sociétés spécialisées dans la vente et le service d'instruments de pesage basées à Abidjan (CI) et Ouagadougou (BF), dont le chiffre d'affaires total atteint 4,0 M€.

En avril 2017, le Groupe PRECIA MOLEN, via sa filiale PRECIA MOLEN Service S.A.S, a procédé à l'acquisition de 3P Entreprise, société spécialisée dans la vente et le service d'instruments de pesage basée à l'Est de Lyon et dont le chiffre d'affaires total atteint 0,4 M€.

1.3 Règles et principes généraux appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.4 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

1.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et correspondent :

- à des logiciels, et
- au fonds industriel et commercial (valeur d'apport).

Frais de recherche appliquée et de développement : les dépenses effectuées à ce titre ne sont pas immobilisées et figurent dans les charges d'exploitation.

1.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

1.4.3 Participations, créances rattachées à des participations, valeurs mobilières de placement

- Participations, créances rattachées à des participations :

les participations et créances rattachées sont inscrites pour leur prix d'acquisition, corrigé éventuellement d'une provision pour dépréciation les ramenant à leur valeur d'usage.

Cette valeur d'usage repose sur une analyse multicritères tenant compte des capitaux propres, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la société.

- Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4.4 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les coûts de production sont ajustés afin de tenir compte d'un niveau normal d'activité. À cette fin il est vérifié que la part des charges indirectes affectée aux coûts directs ne varie pas à la hausse de plus de 10 % par rapport à la moyenne des trois derniers exercices. Une dépréciation des articles à faible rotation est comptabilisée à la clôture. Ce calcul est basé sur les niveaux de rotation passés. Les rotations sont calculées sur la base des consommations ou des ré-approvisionnements, l'approche la plus favorable est retenue.

Critères de rotation	Taux de provisionnement
Consommation du stock sur moins de 3 années ou ré-approvisionnement de plus de 50 % du stock	0%
Consommation du stock sur plus de 3 années et moins de 5 années ou ré-approvisionnement compris entre 10 % et 50% du stock	50%
Consommation du stock sur plus de 5 années ou ré-approvisionnement de moins de 10 % du stock	100%

De plus, les articles en stock sont revus par les responsables techniques qui évaluent les dépréciations complémentaires nécessaires au cas par cas. La dépréciation est retraitée de trois années de consommation.

1.4.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable ; celle-ci est déterminée en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice. Les créances et dettes en monnaies étrangères, hors zone euro, sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.4.6 Amortissements et provisions

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées d'utilité effectives.

Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

	Durée en années
Logiciels	3 à 5
Constructions	30
Agencements et aménagements des constructions	15
Installations techniques	10 à 15
Matériel et outillage industriels	6
Matériel de transport de tourisme	5
Matériel de transport utilitaire	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10 à 15

Un amortissement dérogatoire est utilisé pour tenir compte des différences de durée et de mode d'amortissement entre les règles comptables et fiscales.

1.4.7 Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraite sont calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, pour l'ensemble des salariés présents à la clôture de l'exercice, en fonction d'un départ à la retraite entre 60 et 67 ans (selon la tranche d'âge) et de la probabilité de verser ces droits, compte tenu du taux de rotation du personnel observé et du taux de mortalité.

Le taux d'actualisation utilisé est de 1,45 %.

Les rémunérations servant de base au calcul font l'objet d'une revalorisation annuelle de 2,5 %.

Le montant des droits acquis à la date de clôture est basé sur l'indemnité de départ à la retraite, telle qu'elle est définie par la Convention Collective, augmentée du montant de la contribution patronale (42 %).

Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0,5 %, l'engagement augmenterait d'environ 6,2 %.

1.5 Comparabilité des comptes annuels

Les comptes de l'exercice sont établis selon les mêmes règles que celles appliquées lors de l'exercice précédent.

Annexe

AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

2. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements ayant affecté les postes d'actif immobilisé se résument ainsi :

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Fonds commercial	922	-	-	922
Autres immobilisations incorporelles	2 500	373	-	373
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 422	373	-	3 795
Immobilisations corporelles	12 756	637	68	13 324
Immobilisations en cours	128	(100)	-	28
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 884	537	68	13 352
TOTAL	16 306	910	68	17 147
Participations et créances rattachées	16 246	5 912	568	21 590
Créances à long terme	55	3	14	43
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 301	5 915	582	21 633
TOTAL	32 606	6 825	650	38 780

3. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'amortissement de l'actif immobilisé se résument ainsi :

	Valeurs des amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	853	-	-	853
Autres immobilisations incorporelles	1 877	261	-	2 138
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 729	261	-	2 991
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 139	422	59	10 502
TOTAL	12 869	683	59	13 493

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES

Les tableaux ci-après résument l'état des échéances des créances et des dettes existantes à la clôture de l'exercice. Il fait ressortir la ventilation entre la partie exigible à un an au plus et la partie exigible à plus d'un an.

Libellés des postes de créances	Montant à la fin de l'exercice	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances rattachées à des participations.....	6 863	6 823	-
Prêts.....	15	-	15
Autres immobilisations financières.....	28	-	28
ACTIF IMMOBILISÉ.....	6 906	6 823	43
Clients douteux et litigieux.....	449	-	449
Autres créances clients.....	13 806	13 806	-
Personnel et comptes rattachés.....	2	2	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux.....	-	-	-
Etat - impôt sur les sociétés.....	1 290	1 290	-
Etat - taxe sur la valeur ajoutée.....	389	389	-
Etat - divers.....	-	-	-
Groupe et associés.....	-	-	-
Débiteurs et divers.....	39	39	-
Charges constatées d'avance.....	435	435	-
ACTIF CIRCULANT.....	16 410	15 961	449
TOTAL.....	23 316	22 784	492

Libellés des postes de dettes	Montant à la fin de l'exercice	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes à 1 an à l'origine.....	78	78	-	-
Emprunts à plus de 1 an à l'origine ⁽¹⁾	7 365	2 101	5 264	-
Emprunts et dettes financières divers.....	136	55	35	46
Fournisseurs et comptes rattachés.....	6 300	6 300	-	-
Personnel et comptes rattachés.....	1 527	1 527	-	-
Sécurité Sociale et organismes sociaux.....	1 305	1 305	-	-
Etat - impôts sur les sociétés.....	-	-	-	-
Etat - taxe sur la valeur ajoutée.....	579	579	-	-
Etat - autres impôts, taxes et assimilés.....	360	360	-	-
Dettes sur immobilisat. et rattachées.....	-	-	-	-
Groupe et associés.....	4 489	4 489	-	-
Autres dettes.....	54	54	-	-
Produits constatés d'avance.....	361	361	-	-
TOTAL.....	22 554	17 209	4 646	698

(1) Dont 100 % à taux fixes. L'emprunt à taux variable n'est pas couvert.

Emprunts souscrits dans l'exercice	3 390
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 206

Annexe

AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le poste se ventile ainsi :

	2016	2015
Titres PRECIA :		
2016 : détention de 22 947 actions, soit 4,00 % du capital.....	1 296	
2015 : détention de 22 947 actions, soit 4,00 % du capital.....		1 296
Net :.....	1 296	1 296

6. ÉTAT DES PROVISIONS

Les mouvements ayant affecté les postes de provisions concernent :

- les provisions pour risques et charges ;
- les provisions pour dépréciation.

Ces provisions sont résumées dans le tableau ci-dessous, dans lequel figurent également les contreparties sur le compte de résultat au titre des dotations et des reprises de l'exercice, avec incidence sur :

- le résultat d'exploitation,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel.

Montants	Augmentations au début de l'exercice	Diminutions dotations de l'exercice	Montants reprises de l'exercice	à la fin de l'exercice
- amortissements dérogatoires.....	1 010	273	279	1 004
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 010	273	279	1 004
- provisions pour litiges commerciaux	97	43	15	125
- provisions pour retraite.....	433	327	100	660
- provisions pour risques filiales.....	-	-	-	-
- autres provisions pour risques et charges....	980	392	448	923
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ...	1 509	762	563	1 708
- dépréciation des titres de participations	1 905	-	340	1 565
- dépréciation des créances rattachées à des participations.....	-	-	-	-
- dépréciation des stocks et en cours	1 791	46	19	1 818
- dépréciation des comptes clients	312	166	113	364
- autres provisions pour dépréciation.....	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION.....	4 007	212	472	3 747
TOTAL.....	6 526	1 248	1 315	6 460
dont dotations et reprises :				
- exploitation.....		421	295	
- financières		376	427	
- exceptionnelles		451	593	

La société est exposée dans le cadre normal de son activité à des litiges commerciaux.

Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable. S'agissant d'affaires en cours, la société estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

La charge future pour départs à la retraite a été en partie externalisée avec un contrat d'assurance spécifique ; la juste valeur du fonds au 31/12/2016 est de 1 323 K€ (2015 – 1 201 K€), le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 660 K€.

Les autres provisions concernent des litiges sociaux et fiscaux et des risques de change.

7. ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

7.1 Montants relatifs aux entreprises liées (participations supérieures à 40 %)

Participations nettes.....	13 162
Créances liées aux participations.....	6 863
Créances clients et comptes rattachés.....	4 604
Emprunts et dettes financières divers.....	4 487
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1 411
Autres produits financiers.....	100
Charges financières.....	59
Dividendes reçus.....	3 494

7.2 Fonds commercial

Les valeurs de fonds de commerce, qui sont comptabilisées, se ventilent ainsi :

- un fonds de commerce d'une valeur brute de 639 K€, résultat des apports effectués en 1985. Il a fait l'objet d'un amortissement depuis l'exercice clos le 31 décembre 1990 et est totalement amorti.
- un fonds de commerce de 0,15 Euro provenant de la fusion avec la société PIC amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 183 K€ provenant de la fusion avec la société ERIS amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 30 K€ provenant de la fusion avec la société YERNAUX amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 100 K€ provenant du rachat de la société WEILLER en 2006.

7.3 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan se ventile ainsi :

Créances clients et comptes rattachés.....	921
Autres créances.....	39
Disponibilités.....	248
TOTAL	1 208

7.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se ventile ainsi :

Emprunts auprès des établissements de crédit.....	7
Emprunts et dettes financières divers.....	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	614
Dettes fiscales et sociales (dont participation 0).....	2 460
Autres dettes.....	54
TOTAL	3 138

7.5 Charges et produits constatés d'avance

Influent sur le :	Charges	Produits
Résultat d'exploitation.....	435	361
Résultat financier.....	-	-
Résultat exceptionnel.....	-	-
TOTAL	435	361

Annexe

AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

7.6 Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur K€
Actions ou parts sociales composant le capital au début de l'exercice.....	573 304	2 200
Actions composant le capital social en fin d'exercice.....	573 304	2 200
Actions à droit de vote double..... (actions au nominatif détenues depuis plus de 4 ans)	273 065	-
Le poste Primes se ventile ainsi :		
Prime d'émission.....		2 865
Prime d'apport.....		766
Primes de fusion.....		5 629
Total		9 260

7.7 Composition du capital social

	31/12/2015	Assemblée	Mvt 2016	31/12/2015
Capital.....	2 200			2 200
Primes d'émission ou de fusion.....	9 260			9 260
Réserve légale.....	220			220
Autres réserves.....	20 084	4 287		24 372
Report à nouveau.....	(120)			(120)
Résultat de l'exercice.....	5 443	(5 443)	5 327	5 327
Provisions réglementées.....	1 010	-	(6)	1 004
TOTAL	38 097	1 156	5 321	42 263

8. ÉLÉMENTS RELEVANT DU COMPTE DE RÉSULTAT

8.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Ventes France.....	38 074
Ventes export Union Européenne.....	2 966
Ventes export hors Union Européenne.....	4 505

8.2 Ventilation des transferts de charges

Le montant des transferts de charges inclus dans les postes du compte de résultat se ventile ainsi :

Remboursements avantages en nature.....	31
Autres.....	5
Remboursement frais de formation.....	0

8.3 Analyse du résultat financier

	MONTANT
Intérêts et charges assimilées.....	176
Différences négatives de change.....	58
Dot provisions pour risques et charges.....	376
CHARGES FINANCIÈRES	610
Dividendes.....	3 494
Intérêts et produits assimilés.....	100
Différences positives de change.....	132
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.....	271
Reprises provisions pour risques et charges.....	86
Reprises provisions dépréciation titres de participation.....	340
Reprises sur provisions.....	4
PRODUITS FINANCIERS	4 427

8.4 Analyse du résultat exceptionnel

	MONTANT
Dotations aux amortissements dérogatoires.....	273
VNC immobilisations corporelles cédées	9
VNC immobilisations financières cédées.....	-
Dotations aux provisions pour risques et charges (*).....	178
Autres opérations.....	357
CHARGES EXCEPTIONNELLES	817
Reprise sur amortissements dérogatoires.....	279
Reprises de provisions pour risques et charges.....	314
Bonif/Rachat d'Actions Propres.....	-
Produits de cessions d'immobilisations corporelles.....	21
Autres opérations.....	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	614

(*) Les dotations de l'exercice comprennent l'impact du changement des taux d'actualisation des provisions IDR, en deçà du taux normatif opérationnel de 2,25 %.

8.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	MONTANT
Résultat courant	5 779
Résultat exceptionnel	(203)
Résultat comptable avant IS et participation.....	5 576
Résultat fiscal.....	1 801
Impôt normal	33,33 % + 3,3 % 620
Crédit impôt recherche.....	(400)
Contribution dividendes.....	34
Crédit mécénat	(6)
IMPÔT SOCIÉTÉ	249

8.6 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en 2016, en diminution des charges de personnel pour un montant de 345 K€ contre 350 K€ en 2015. Il représente 6 % des rémunérations éligibles versées au titre de 2016. Le CICE a été affecté à la réalisation d'investissements corporels et des gains de compétitivité sur les marchés de l'entreprise.

8.7 Incidence de l'intégration fiscale

PRECIA S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société PRECIA MOLEN Service S.A.S.

Modalités de répartition de l'impôt société assis sur le résultat d'ensemble du Groupe : les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le Groupe sont conservées chez la société mère. Il n'y a pas d'économie d'impôt réalisée sur l'exercice.

Annexe

AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

9. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants
Effets escomptés non échus	-
Avals et cautions de clients	170
Avals et cautions de PRECIA MOLEN Maroc	600
Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ⁽¹⁾	-
TOTAL	770

(1) Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés à la clôture de l'exercice en provisions pour risques et charges et couvrent la totalité du personnel.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants
Néant	-

10. INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

	MONTANT
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 327
Impôt sur les bénéfices	249
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	5 576
Variations des provisions réglementées en plus	273
Variations des provisions réglementées en moins	(279)
Autres évaluations dérogatoires (+ ou -)	-
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (AVANT IMPÔT)	5 570

11. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	MONTANT
Accroissements	
Provisions réglementées	1 004
Autres : charges différées	-
TOTAL	1 004
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	346
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	-
Provisions pour retraite	660
Charges non déductibles temporairement	
a) taxe organique	42
b) provisions pour participation salariés	-
TOTAL	703
ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	242

12. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux organes d'administration : 41 K€

Aucun jeton de présence n'a été alloué sur l'exercice.

13. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PWC	24 K€
RM	24 K€

14. EFFECTIF MOYEN

	2016	2015
Cadres	86	80
Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise	123	120
Ouvriers.....	55	55
EFFECTIF MOYEN.....	264	254

15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les filiales de PRECIA S.A. à l'étranger ont pour vocation la commercialisation des produits du groupe. Les transactions relatives sont effectuées à des conditions normales de marché, toutes les filiales bénéficiant des tarifs de produits du groupe. PRECIA S.A. prend cependant en considération les contraintes des marchés locaux, comme en Inde ou au Maroc, pour faciliter la pénétration de ses produits sur ces marchés, sans que les conditions accordées aient un caractère significatif.

PRECIA S.A. a ainsi consenti des délais de règlements plus longs à PRECIA MOLEN MAROC.

Les montants des transactions avec les entreprises liées sont indiqués à la note 7.1

Le Chiffre d'affaires réalisé par PRECIA S.A. avec ses filiales en 2016 est de 12 047 K€.

16. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts avances consentis		Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice	Bénéfice ou perte (-) dernier exercice	Dividendes encaissés
				brute	nette	brut	net				

A) Renseignements détaillés sur filiales et participations

1 - Filiales (+ 50 %)

PRECIA MOLEN SERVICE	3 200	9 857	99,99%	3 251	3 251				44 492	3 084	3 000
MOLEN NL.....	1 800	417	100%	2 803	2 579				8 968	340	295
PRECIA POLSKA.....	1 041	280	100%	845	845	1 020	1 020		1 605	(27)	
PRECIA CZ	150	(89)	100%	159	-	-	-		523	54	
PRECIA MOLEN UK	1 928	(164)	100%	2 087	1 873	2 762	2 762		6 238	(199)	
MOLEN BELGIUM.....	285	1 212	100%	437	437	446	446		5 952	180	
PRECIA MOLEN MAROC	90	874	60%	55	55	385	385	600	1 469	50	
PRECIA MOLEN INDIA	1 857	1 235	75%	1 828	1 828				5 218	822	199
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA.....	567	(433)	98%	660	-				1 245	11	
PRECIA MOLEN Ro	10	(33)	100%	10	-	10	10		63	(5)	
PRECIA MOLEN Brésil	412	(786)	100%	437	437	410	410		698	(81)	
PRECIA MOLEN Australie.....	337	(162)	100%	346	346	617	617		488	(250)	
Weighpac Ltd (NZ)	0	31	80%	995	995	209	209		590	90	
PRECIA MOLEN ASPAC.....	218	(3)	100%	215	215				1 232	(105)	
PRECIA MOLEN Inc.....	0	(3)	100%			674	674		0	(55)	

2 - Participations (de 10 à 50 %) ..

PRECIA MOLEN IRELAND.....	0	549	40%	500	300	330	330		3 300	145	
BACSA	139		19%	98	-				1 610	(62)	

B) Renseignements globaux sur autres filiales et participations : Néant

Autres INFORMATIONS

- 54 Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- 57 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 60 Evolution du cours de l'action

Texte des résolutions

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport du Président du Conseil de Surveillance prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 78 595 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 5 327 079,67 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice. 5 327 079,67 €uros
- A titre de dividendes aux actionnaires 1 210 785,40 €uros
soit 2,20 € par action
- Le solde 4 116 294,27 €uros

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par le Directoire.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 210 785,40 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Etant précisé qu'il est tenu compte, dans cette affectation, des actions détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende n'ayant pas vocation à celui-ci, les sommes correspondantes étant affectées au compte "autres réserves".

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Distribution	
	globale	unitaire
31 décembre 2013	1 004 670,00 €	1,80 €
31 décembre 2014	1 004 835,60 €	1,80 €
31 décembre 2015	1 155 750,00 €	2,10 €

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et que plusieurs conventions visées à l'article L. 225-86 dudit Code ont été conclues au cours de l'exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Directoire, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce et aux dispositions du Règlement (CE) N°2273/2003 de la Commission des Communautés Européennes du 22 décembre 2003, l'Assemblée Générale autorise le Directoire à acquérir des actions de la Société pour un montant maximal de 5 millions d'euros dans la limite de 10 % du capital, soit 57,330 actions et ce, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat par action : 215 euros.

Ces actions pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation en vigueur, en vue et par ordre décroissant de priorité :

- de l'animation du cours du titre par un prestataire de service d'investissement, sous réserve de la mise en place d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de leur conservation ou de leur transfert, par tous moyens, notamment par échange ou cession de titres.

La mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions est subordonnée à la diffusion préalable du descriptif du programme conforme à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-avant, correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Cette autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de ce jour. Elle annule et remplace, pour la période non écoulée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 22 juin 2016.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Anne-Marie ESCHARAVIL vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Marie-Christine ESCHARAVIL, vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Luc ESCHARAVIL, vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Texte des résolutions

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jacques RAVEL, demeurant à SAINT MARCEL LES VALENCE (Drôme) – 20 Rue de la Luire, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport visé à l'article L 225-82-2 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature du mandat de Président du Conseil de Surveillance.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport visé à l'article L 225-82-2 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature du mandat de Président du Directoire.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Rapport des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

► exercice clos le 31 décembre 2016 ◀

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

1- AQUISITION IMMOBILIÈRE

Personnes concernées :

Mesdames Marie Christine ESCHARAVIL, administratrice de SA PRECIA, Yvette ESCHARAVIL non administratrice.

Modalités :

Votre société s'est portée acquéreur par acte du 21 juillet 2016 d'une maison sise à VEYRAS (Ardèche) cadastrée section AD numéro 90 pour 1 473 m² ainsi qu'un terrain sis à VEYRAS (Ardèche), parcelle cadastrée section AD numéro 75 pour 974 m² et numéro 76 pour 645 m².

Application :

Le prix d'acquisition de la maison a été fixé à 90 000 €, payable au moyen d'une rente viagère de 580 € jusqu'au décès de Mesdames Yvette ESCHARAVIL et Marie-Christine ESCHARAVIL.

Le terrain a été payé comptant 60 000 €.

2- RÉMUNÉRATION DE MADAME LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Personnes concernées :

Mme Anne Marie ESCHARAVIL, Présidente du Conseil de Surveillance de PRECIA S.A..

Modalités :

Votre présidente renonce à percevoir une rémunération au titre de son mandat social.

Application :

Cette convention prendra effet au 01 janvier 2017.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Rapport des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

1- SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN MAROC

Personnes concernées :

M. René COLOMBEL, Président du directoire de la S.A. PRECIA et co-gérant de la société PRECIA MOLEN MAROC SARL, filiale à 60 % de PRECIA S.A..

Modalités :

Votre société s'est engagée à fournir à PRECIA MOLEN MAROC un soutien financier et technique dans le cadre d'un marché.

Application :

Votre société s'est portée caution de PRECIA MOLEN MAROC à hauteur de 600 000 € auprès de la Société Générale, garante du marché. La caution n'a pas été appelée sur l'exercice 2016.

2- SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN IRELAND

Personnes concernées :

M. René COLOMBEL, Président du directoire de la S.A. PRECIA et membre du Board de PRECIA MOLEN IRELAND, filiale à 40 % de PRECIA S.A..

Modalités :

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN IRELAND un prêt de 440 000 €, présentant un solde de 330 000 au 31/12/2016 euros, rémunéré au taux euribor 3 mois + 1,5 % l'an.

Application :

La rémunération constatée sur l'exercice est de 13 239 €

3- SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN MAROC

Personnes concernées :

M. René COLOMBEL, Président du directoire de la S.A. PRECIA et co-gérant de la société PRECIA MOLEN MAROC SARL, filiale à 60 % de PRECIA S.A..

Modalités :

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN MAROC une avance financière de 4 106 215 MAD (soit 372 383 €) rémunérée au taux d'intérêt maximal admis au Maroc lorsque votre Société prête ou emprunte à ses filiales, soit 2,53 % l'an.

Application :

La rémunération constatée sur l'exercice est de 101 574 MAD (soit 9 531 €).

4- SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN SERVICE SAS

Personnes concernées :

M. René COLOMBEL, Président du Directoire de la S.A. PRECIA et Président de la SAS PRECIA MOLEN SERVICE, filiale à 99,99 % de PRECIA S.A..

Modalités :

Votre société a conclu avec la société PRECIA MOLEN SERVICE SAS une convention d'intégration fiscale en date du 29 décembre 1997. La société PRECIA MOLEN SERVICE SAS paie l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Application :

L'impôt sur les sociétés dû par la société PRECIA MOLEN SERVICE SAS a été traduit dans le compte courant d'intégration fiscale de S.A. PRECIA au titre de l'exercice 2016 pour un montant de 1 252 858 € et partiellement compensé par une créance CICE de 661 388 €.

Rapport des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

► exercice clos le 31 décembre 2016 ◀

5- SOCIÉTÉ CONCERNÉE : GROUPE ESCHARAVIL SAS

Personnes concernées :

Mme Anne Marie ESCHARAVIL, Présidente du Conseil de Surveillance de la S.A. PRECIA et Présidente du Directoire de la S.A. Groupe ESCHARAVIL.

Modalités :

La S.A. Groupe ESCHARAVIL facture des frais d'animation et de gestion.

Application :

Au titre de 2016 la S.A. PRECIA a engagé 220 000 € HT.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 27 avril 2017

PricewaterhouseCoopers Audit
Natacha PÉLISSON
Associée

Valence, le 27 avril 2017

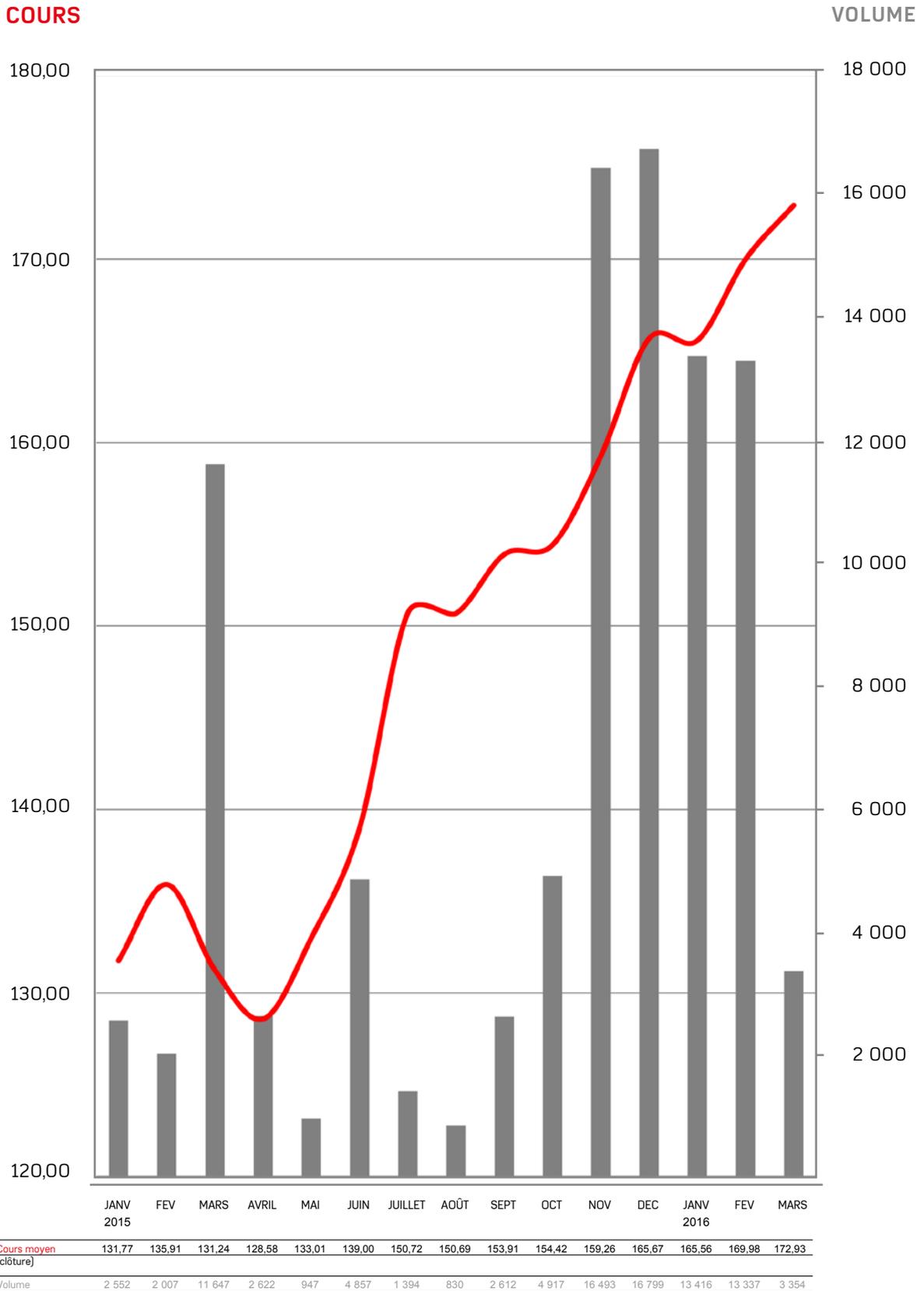
RM Consultants Associés
Nicanor RICOTE
Associé

Évolution

DU COURS DE L'ACTION

COURS MOYEN DE CLÔTURE ET VOLUMES (janvier 2016 - mars 2017)

► en euros ◀







B.P. 106 - 07001 PRIVAS CEDEX

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Tél. +33 (0)4 75 66 46 77

Fax +33 (0)4 75 66 46 07

pmcontact@preciamolen.com

www.preciamolen.com